

LE MADAWASKA

CINQ SOUS LE NUMERO

EDMUNDSTON, N.B. 8 SEPTEMBRE 1927

QUATORZIEME ANNEE No. 30

LA PROHIBITION EST UNE CHOSE DU PASSE

NOUVELLE MAISON DE BANQUE

Une nouvelle maison de banque sur valeurs de placements vient d'être fondée sous la raison sociale de Jos. Morency, avec bureau au No 81 de la rue St-Pierre, à Québec.

On pourrait dire que cette nouvelle maison est interprovinciale. Bientôt qu'elle ait son siège social à Québec elle a des ramifications dans le Nouveau-Brunswick. En fait, c'est un bureau d'administration qui est composé comme suit: M. Jos. Morency de Québec, président et gérant général; l'honorable J. E. Michaud d'Edmundston, N.B. vice-président; M. J. Arthur Desjardins, courtier de Matane, directeur; M. Eugène Marquis, avocat de Québec, directeur; M. Eugène Huot, de Québec, secrétaire-trésorier et directeur gérant.

Grâce aux relations solides que M. Morency s'est faites en sa qualité de gérant de la succursale de la Banque Canadienne Nationale à Edmundston, cette nouvelle maison de banque compte déjà un joli noyau de clientèle de la province voisine.

M. Morency, le président et gérant général, possède une longue expérience des affaires qu'il a acquise pendant quinze années au-delà comme gérant, tant de la Banque Nationale que de la Banque Canadienne Nationale. Il possède aussi des connaissances dans le commerce d'obligations auquel il s'est livré depuis ses dernières années.

À son crédit un long stage dans quelques-unes des principales maisons de banque de Québec où il a acquis une connaissance approfondie sur les valeurs de placements en général ainsi que sur le marché des obligations.

Les directeurs sont aussi avantageusement connus et ils offrent par leur probité et leur esprit de travail, une garantie morale et financière à tous ceux qui leur confient le placement de leurs épargnes et le remploi de leurs fonds.

En outre de la vente des obligations de tout repos à une clientèle choisie qu'elle compte déjà, grâce aux solides relations de ses directeurs, la maison Jos. Morency Limited, veut également servir de guide et de conseiller sûrs et intéressés à tous ceux qui désirent se prévaloir du service de renseignements qu'elle met à la disposition de sa clientèle et du public en général.

Nous souhaitons à cette maison tout le succès que méritent d'entreprise et l'énergie de ses directeurs.

L'INSTALLATION DE L'HORLOGE COMPLETE

Nous pouvons maintenant voir l'heure, sur la rue, sans avoir à sortir d'un confort des retraités. Ceux qui n'en ont pas, n'ont qu'à faire comme les autres, à regarder dans la tour du bureau-le poste pour savoir l'heure.

Le département des travaux publics d'Ottawa, sur la demande du conseil de ville, vient de placer une horloge de six tours qui surmonte un édifice public. Les cadrans, au nombre de quatre, ont plus de quatre pieds de diamètre. La cloche qui sert à sonner les heures et les demi-heures pèse huit cent livres. Cette horloge vient d'Angleterre et a coûté environ \$1351 d'achat et près de trois mille piastres, en comptant les frais de transport, la douane et l'installation. La sonnerie est électrique, et les mouvements sont mus par des poids qui se remontent automatiquement à l'électricité. Les cadrans sont illuminés pendant la nuit et l'heure est visible aux quatre coins de la ville.

C'est M. J. A. Lebel, contracteur de cette ville, qui a monté les cadrans et le lourd mécanisme de la tour.

M. F. X. Carrier, orfèvre et inspecteur des montres pour le C. N. R., a fait l'installation et mis l'horloge en marche. Il en surveille actuellement le fonctionnement et il nous assure que dans quelques jours l'horloge sera bien ajustée et donnera l'heure exacte. C'est lui qui a installé les autres horloges de la ville.

EDMUNDSTON DEFAIT MADAWASKA

L'équipe de baseball locale a défait le club de Madawaska Mercredi dernier, par un score de 7 à 11. Depuis longtemps ces deux équipes désiraient se rencontrer. On a profité que lundi était la fête du Travail, les usines étant fermées, pour jouer cette partie. Madawaska possède des joueurs habiles et difficiles à vaincre. Ils avaient déjà défait notre équipe au commencement de la saison.

AGRANDISSEMENTS A LA FRASER PAPER

La Cie Fraser Paper Ltd., de Madawaska, Maine, une filiale de la Fraser Companies Ltd., d'Edmundston, est actuellement à faire des agrandissements considérables à sa fabrique de papier.

Les travaux sont commencés depuis une quinzaine de jours et

UNE FAMILLE BIEN EPROUVEE

La paroisse de St-Basile perd une de ses citoyennes les plus aimées — Mme Paul R. Cyr, décédée d'une femme de mérite et d'action — Courte malade.

Un deuil cruel a frappé la paroisse de St-Basile lundi matin lors que Madame Paul R. Cyr, décédée d'une femme de mérite et d'action — Courte malade.

Un deuil cruel a frappé la paroisse de St-Basile lundi matin lors que Madame Paul R. Cyr, décédée d'une femme de mérite et d'action — Courte malade.

Un deuil cruel a frappé la paroisse de St-Basile lundi matin lors que Madame Paul R. Cyr, décédée d'une femme de mérite et d'action — Courte malade.

Un deuil cruel a frappé la paroisse de St-Basile lundi matin lors que Madame Paul R. Cyr, décédée d'une femme de mérite et d'action — Courte malade.

Un deuil cruel a frappé la paroisse de St-Basile lundi matin lors que Madame Paul R. Cyr, décédée d'une femme de mérite et d'action — Courte malade.

Un deuil cruel a frappé la paroisse de St-Basile lundi matin lors que Madame Paul R. Cyr, décédée d'une femme de mérite et d'action — Courte malade.

Un deuil cruel a frappé la paroisse de St-Basile lundi matin lors que Madame Paul R. Cyr, décédée d'une femme de mérite et d'action — Courte malade.

Un deuil cruel a frappé la paroisse de St-Basile lundi matin lors que Madame Paul R. Cyr, décédée d'une femme de mérite et d'action — Courte malade.

Un deuil cruel a frappé la paroisse de St-Basile lundi matin lors que Madame Paul R. Cyr, décédée d'une femme de mérite et d'action — Courte malade.

Un deuil cruel a frappé la paroisse de St-Basile lundi matin lors que Madame Paul R. Cyr, décédée d'une femme de mérite et d'action — Courte malade.

2 TRAINS EXPRESS SE TAMPONNENT

Une aiguille ouverte est cause que deux trains filant à toute vitesse et en sens inverse se sont soudain l'un contre l'autre — Douze blessés — Sérieux dommages.

PREST ST-JEAN-PORT-JOLI

St-Jean-Port-Joli, 6.—Une collision épouvantable s'est produite hier soir, à deux heures et demie, alors que l'"ACADIEN" descendant, (No. 59), frappa à toute vitesse l'"ACADIEN" montant, (No. 60), près de St-Jean-Port-Joli.

Les deux locomotives ont été soulevées à une hauteur de plus de vingt pieds, et rejetées à côté de la voie, où elles ne sont plus qu'un amas de fer tordu et déchiqueté. Les chars sont aussi très endommagés, et n'ont pu être leur structure en acier, nous aurions à enregistrer de nombreuses pertes de vie.

Fort heureusement, il n'y eut que douze blessés, dont quatre ont dû être transportés à l'hôpital. Ce sont: MM. Thomas Durette, blessures à la tête; Moorhead, enregistré au Windsor, Montréal, blessures à la tête; B. Cream, 308, avenue des Pins, Montréal, fracture de l'épine dorsale (partie supérieure); J.M. McMullen, de Sydney, blessures au visage, et fracture du nez.

Voici comment l'accident s'est produit: L'engin 6017, de l'"Acadien", sur la ligne principale, alors qu'il allait du prendre la voie d'évitement. Cette manœuvre s'est produite, parce que l'aiguille était restée ouverte, alors qu'elle aurait dû être fermée.

Le train continua donc sa marche, pour rencontrer le train montant à Elgin Road, à quatre milles de St-Jean-Port-Joli. Ce dernier, le voyant venir, stoppa brusquement, mais il était trop tard: les deux trains se taponnèrent avec une violence inouïe, car les freins du train descendant (No. 59) refusèrent de fonctionner.

La panique fut épouvantable. La plume se sent incapable de décrire une telle scène. Un service d'ordre fut immédiatement organisé. Les docteurs: Bélanger de St-Aubert et Lizotte de St-Jean-Port-Joli, furent saandés d'urgence sur les lieux, pour prodiguer les premiers soins aux blessés, dont ceux que nous nommons plus haut ont dû être transportés à l'hôpital.

L'"Acadien" descendant avait comme ingénieur: M. J. Gendron, et comme conducteur, M. J. LeBreux, tandis que le train montant avait à son bord le conducteur H. Bégin, et l'ingénieur J. Dolishe.

PREVENTION DES ENVOLES RISQUES

Ottawa, 3.—On annonce dans les cercles officiels que l'aviation tour-de-force va être interdite au Canada. Il appartient à l'Air Board, dépt de la défense nationale d'édicter des règlements à ce sujet, et s'il n'a pas l'autorité voulue, un bill voté par le Parlement, à sa prochaine session, la lui conférera. La grande vogue acquise par les vols transocéaniques a rendu nécessaire pareille réglementation.

Le Gouvernement contrôle la vente de l'alcool, des vins et des bières — La nouvelle loi est entrée en vigueur mardi matin — 19 magasins dans la Province.

La Loi de Prohibition, en force au Nouveau-Brunswick depuis 1916, a fait place lundi soir à minuit, à une nouvelle loi appelée "The Intoxicating Liquor Act of 1927."

LES MAGASINS

La Commission pourra ouvrir les magasins à 9 heures le samedi et 10 heures le dimanche. Les magasins de la Commission s'ouvriront (ordinairement) à 9 heures et demie du matin à 11 heures et demie de l'après-midi le samedi de 9 heures à 11 heures; la Commission pourra cependant fixer d'autres heures d'après une circulaire contenant les prescriptions, si elle le croit nécessaire. Les boissons et les règlements les plus importants sont imprimés et distribués au public.

Les boissons alcooliques ne seront vendues que par la Commission, ses gérants ou autres employés. Elle ne devront être achetées par aucune personne d'autre que celle de la Commission. Celui qui vendra ou achètera illégalement est passible de deux à six mois de prison et d'une amende de \$200 à \$500.

LES INSPECTEURS

Les officiers, les inspecteurs des commis et les employés de la Commission seront sous les ordres du président à qui ils seront responsables en premier lieu. Le règlement de la Commission ne sera valide s'il n'est pas consenti par le président.

EMPAQUETAGE

Toute boisson sera vendue dans un paquet scellé et portant le sceau officiel de la Commission. Pour la bière, la capsule fermant la bouteille portera l'estampille de la Commission. Les personnes trouvant en possession de liquides portant pas ces marques sont passibles de \$50, à \$100 d'amende ou 30 jours de prison.

POUR SAISIR

Tout inspecteur, homme d'ordre ou autre officier trouvant des liquides dans des bouteilles portant pas le sceau officiel de la Commission, peut sans permission saisir et emporter la marchandise. Les coupables dans ces cas sont passibles d'une amende de \$50, \$100, ou 30 jours d'emprisonnement. Si c'est une compagnie, ceci est passible de \$500, à \$2000.

OU BOIRE

Les boissons achetées d'après la nouvelle loi, doivent être gardées servies et consommées dans une maison privée, excepté dans les cas prévus par la loi. Ceux qui violent cet article sont passibles d'une amende de \$50, \$100, ou 30 jours de prison.

LES DESORDRES

Si une résidence est jugée dérangée par la violation d'un des articles de la Loi des Liqueurs, ou par les boissons alcooliques qu'on y consomme, elle sera considérée comme "maison publique" jusqu'à ce qu'elle change de propriétaire ou d'occupant, et celui qui l'habite sera passible de \$50, \$100, d'amende ou un mois de prison.

LES HOTELS

Excepté dans les cas prévus par la loi, aucune personne ne pourra boire des liquides alcooliques ni même en garder en chambre, à moins que dans une chambre d'hôtel enregistré avec bagage et effets personnels dans l'hôtel. Ceux qui violent cet article sont passibles d'une amende de \$100, \$1000 ou un mois de prison. Le prix des boissons alcooliques est en général quelques fois meilleur marché que sous l'ancien régime. Les bières et vins sont de 30 à 40 la bouteille.

PELERINAGE
A
Ste-Anne de Beupre
Mardi le 13 septembre 1927
BILLET
ALLER et RETOUR
\$10.
Notre train spécial passera à Drummond vers 10 heures, le 13 au soir; arrêtera aussi à Grand-Sault, St-Léonard, Edmundston, Caron Brook, et ailleurs sur demande.
On arrivera à Ste-Anne vers 1 heure, le lendemain après-midi (mercredi). On restera à Ste-Anne ce soir-là, et le lendemain jusqu'à 7 heures du soir.
On vous ramènera chez-vous vendredi matin. Prière d'acheter son billet d'avance des agents spéciaux. Pour autres informations, s'adresser au:
Rév. A. E. Monbourquette, organisateur, Arichat, N. B.
ou encore au Bureau du "Madawaska", Edmundston.

LIBRE et FAITES LIBRE
"LE MADAWASKA"

Riviere-Verte
Benediction
De La Pierre Angulaire de la Nouvelle Eglise.
DIMANCHE LE 11 SEPT. à 3.30 hres.
Sermon de circonstance — Dîner et souper servis sur le terrain.
BIENVENUE A TOUS!

LES HOTELS
Excepté dans les cas prévus par la loi, aucune personne ne pourra boire des liquides alcooliques ni même en garder en chambre, à moins que dans une chambre d'hôtel enregistré avec bagage et effets personnels dans l'hôtel. Ceux qui violent cet article sont passibles d'une amende de \$100, \$1000 ou un mois de prison. Le prix des boissons alcooliques est en général quelques fois meilleur marché que sous l'ancien régime. Les bières et vins sont de 30 à 40 la bouteille.

DANS NOS PAROISSES

CONNORS

—Étaient de passage parmi nous ces jours-ci, M. et Mme Patrick Lévesque d'Escourt, P.Q., en voyage de noces chez M. Joseph Lévesque.

—Le 31 août M. Richard Tobin de Connors unissait sa destinée à celle de Mlle Jeanne Pailard fille de M. Théodore Pailard de Clair N.B. A ces nouveaux époux, bonheur et longue vie.

—Sont rentrés au couvent pour l'ouverture des classes, Mlles Cécile Bérubé et Evangéline et Georgette Bernier. Nous leur souhaitons bon succès dans leurs études.

—Nous apprenons que le jeune John Tobin s'est fracturé un bras accidentellement ces jours derniers. Espérons qu'il s'en guérira bientôt.

KEDGEWICK, N.-B.

—Jeudi soir le 1er sept. Mlles Aurore et Blanche Savoie recevaient à un Shower de toile en l'honneur de Mlle Lucienne Dion dont le mariage doit avoir lieu prochainement. Parmi les invités on remarquait: Mmes H. Dion, A. Savoie, B. Roy, Mlles Lucienne Dion, Ida Dion, Camille Dion, Germaine Rivard, Alice Ouellet, Alice Gorayeb, Lynn Gorayeb, Jeanne Pelletier, Juliette Gagné, Emilia Gagné, Cécile Thibault, Adrienne Deschênes, Adrienne Bélanger, Stella Roy, Andry Roy, Jeanne Simard, Lucienne Jean, Hermance Gagnon, Laurette et Rose Ruess de St-Quentin, Mlle Lee, Mme W. Savoie et Mlle P. L'Orneau de Campbellton. A minuit un lunch fut servi et ensuite toutes se séparèrent emportant un bon souvenir de cette soirée.

BOUCHER OFFICE

—Dimanche M. Ronald Murray et ses sœurs Mlles Gerty et Christina Murray, ainsi que nombre de jeunes gens ont fait un pique-nique à Ste-Agathe, où ils ont tous passé une agréable soirée.

—Au cours de la semaine dernière, M. et Mme François Dubé de Notre-Dame du Lac, P.Q., étaient en visite chez Mme A. Boucher.

—Étaient aussi en visite M. et Mme René Ouellet et M. et Mme Denis Lévesque, chez leur frère M. Edmond Ouellet de l'Office Boucher.

ST-ANDRE

La mort fauche sans pitié et laisse derrière elle bien souvent de grands deuil. La paroisse de St-André en fut témoin le 26 dernier, à la mort d'une jeune fille de 17 ans et 7 mois, Mlle Agathe Lévesque, fille chérie de Mme André A. Lévesque. Une maladie très grave fit passer à la jeune fille treize jours de grandes souffrances. Les soins de plusieurs docteurs ne firent rien et la maladie allait toujours s'aggravant. Le 12ième jour, la bonne mère résolut de tenter un dernier effort pour sauver son enfant et la conduisit à l'hôpital de Campbellton où elle subit une opération des plus sérieuses. Hélas!

Harry H. Jessome

—annonce—
Son Nouveau Salon de Barbier

Razoirs — Brosses — Peignes — Serviettes
Tout est stérilisé!

Razoirs aiguisés Cigares,
Ciseaux aiguisés Cigarettes,
Ouvrage garanti Cirages des chaussures.

TROIS NOUVELLES CHAISES
BLANCHES "KOKEN"

Un essai sera apprécié!

soir même elle devait revoir son Dieu. Au milieu de toutes ses souffrances, l'on vit toujours un beau sourire sur ses lèvres, et une résignation parfaite à la volonté du Tout-Puissant. La prière fut sa seule consolation.

Le service fut chanté à St-André le 31 par le Rév. Père Verret assisté des Rév. Pères Bernier et Dugal comme diacre et sous-diacre. Une foule très grande de parents et d'amis suivit la défunte jusqu'à sa dernière demeure et aujourd'hui la chère enfant dort son dernier sommeil tout près de son père où l'on pourra souvent aller prier pour eux en attendant d'aller les revoir au Ciel.

—Le 27 août dernier à 10 hrs, avait lieu le service et sépulture de Mme Joseph Pelletier, (Egypte Marquis) décédée à Grand-Sault le 25, à l'âge de 73 ans. Le service fut chanté par le Rév. Père Verret. Servaient diacre et sous diacre, les Rév. Pères F. Dugal et Léon Gagnon, séminariste. Nos sympathies.

—Sont de retour d'un voyage à Québec et Ste-Anne de Beauré, M. Henry Michaud, Mme Alphonse St-Amant, M. et Mme Bélonie I. Michaud, Mme Fred Lavoie et Mme Philippe St-Pierre de Ste-Anne. Tous très enchantés de leur heureux voyage.

—Est née à M. et Mme Jean St-Amant, une fille baptisée Albertine, Doria. Parrain et marraine, M. et Mme Thomas Godeau, oncle et tante de l'enfant.

SAINT-FRANÇOIS

—Dimanche et lundi dernier les paroissiens de St-François ont suivi les exercices des Quarantes heures, prêchées par le Rév. Père Alexis, franciscain.

—Les classes de la paroisse sont ouvertes depuis quelques jours sous la direction des institutrices suivantes: District No. 15, Mlle Laura Pelletier; No. 8, Mlle Irène Bouchard; No. 7, Mlle M.-Anne Boucher; No. 6, Mlle Anna Landry; No. 4, Mlles Irène Dionne et Marthe Sirois; No. 3, Mlles Annette Coté et Cécile Landry.

—Quelques-unes des institutrices de cette paroisse sont allées en seigner à l'étranger. Ce sont: Mlles Marthe Nadeau à Clair; Simonne Nadeau à St-Hilaire; Cécile Ouellet à la Rivière-Verte; Reine Pelletier à Clair, Albina Therrien à St-Basile.

—M. Onésime Ouellet est parti ces jours derniers pour le Séminaire des Pères Eudistes, Québec.

—M. Yvon Sirois, Camille Michaud, Camille Coté sont retournés au Collège Ste-Anne. Sont allés étudier au couvent de St-Basile, Mlles Hilda Bouchard, Aurore Cyr, Ida Boucher, Marthe Nadeau, Bertha Bouchard, Corinne Michaud, Alvine Nadeau, Candide Albert, Mabel Pelletier, Marthe et Emma Boucher.

—Le 21 août est née, à M. et Mme Vital Albert, une fille baptisée sous les noms de Blanche, Yvette. Parrain et marraine M. et Mme Lord Albert.

—Le 23, est née à M. et Mme Léo St-Pierre, une fille baptisée sous les noms de Germaine, Maria. Parrain et marraine, M. et Mme Xavier Albert, grand-père de l'enfant.

—Le 31 est né à M. et Mme George Bouchard, un fils baptisé sous les noms de Joseph, Lionel. Parrain et marraine M. Iréné Bouchard et Mlle Isabelle Bouchard, cousin et sœur de l'enfant.

—Vendredi le 26 courant, est décédée Mme Bruno Landry à l'âge de 92 ans et 6 mois. Elle laisse pour pleurer sa perte plusieurs enfants et petits-enfants ainsi que plusieurs autres parents et amis. Nos sympathies à la famille en deuil.

CABANO

—Notre dévoué pasteur, M. Pabbé P. Cyr, nous a quitté vendredi dernier pour une absence de deux mois en Europe, pour leur jeune fille Fernande VJ— cause de santé. M. et Mme J. P. Dionne et leur jeune fille, Fernande l'ont reconduit jusqu'à Québec où il a prit le paquebot.

—Le même jour, Cabano voyait aussi s'éloigner pour deux ans, Mlle Savard, Prix d'Europe dont nous sommes si justement fiers. A Paris, Mlle Savard pourra développer plus parfaitement encore les merveilleux talents dont elle a été douée. Nos vœux sincères de succès et de bonheur l'accompagnent.

—M. et Mme B. Savard se sont aussi rendus à Québec pour rejoindre leur jeune fille en compagnie de M. et Mme A. Pelletier. Mlles Léopoldine et Ludvine Bérubé avaient aussi tenu à honorer cette dernière marque d'amitié à leur jeune amie.

—Mlle Estelle Bélanger et M. J.B. Bélanger étaient de passage à Québec vendredi dernier.

—Mlle "la Qué" était à Québec depuis trois semaines pour l'exposition des modes, est de retour avec les nouveautés de la saison qu'elle a heureusement montré à toutes les personnes qui désiraient les voir, samedi le 10 septembre.

SAUCISSE "DAIGLE"

Toujours Fraîche!

ST-JACQUES, N.B.

—Enfin le fameux bout de chemin entre la route Morneault et Charlie Bélanger est en bonne voie de confection. Il y a longtemps déjà que cet ouvrage aurait dû être fait. Tout de même, vaut mieux tard que jamais, et nous en remercions qui de droit.

—Mlles Régina et Jeanne Charest sont parties pour le couvent de St-Louis de Kent. Mlle Régina avait bel et bien réussi ses examens de qualification, à Edmundston, pour deuxième classe, mais elle ambitionne une première et qui peut l'en blâmer.

—On assure que le Département des Travaux Publics a été averti que pas moins de 10 propriétaires d'automobiles d'ici opèrent leurs "Machines" sans licence. Il nous semblait pourtant que les Surintendants de chemin et la Patrouille devaient voir à cela. Ils auraient donc négligé leur devoir. C'est ce qu'on dit à St-Joseph.

—Nous apprenons avec peine que M. Félix Michaud est assez gravement indisposé depuis quelques jours. Espérons que la forte constitution de notre ami saura triompher cette fois encore et nous lui souhaitons un prompt retour à la santé.

—Nos Collégiens MM. Patrice Charest, Ned Bossé et Raoul Charest sont retournés à leurs classes à St-Joseph de Memramcook.

—Nous regrettons que l'opération de notre ami Adélar, si bien commencée soit tournée si vite en deuil de poisson. C'est un tort appréciable pour tous nos petits "jobbers de la Rivière à la Truite".

—Il est déjà et fortement question de la prochaine élection de nos conseillers municipaux. Les candidatures se dessinent clairement et bien nettement. On nous promet des surprises. Nous les voyons venir.

—On se demande si l'assistant maître de poste du 28 dernier était assurant. S'il ne l'était pas, on prétend qu'il ne devait et ne pouvait être là et que s'il l'était, il connaissait mal son affaire (tout en faisant bien son possible) et fit plusieurs mécontentes.

DEMANDEZ
La Saucisse "DAIGLE"
C'est La Meilleure!

HUILE JAPONAISE (JAPANESE OIL)

Si bien connue pour son efficacité pour usage extérieur, pour rhumatisme, enflures des joints, bronchites, maladies pulmonaires, etc. 50c la bouteille. The Home Remedies and Supplies Co., Amherst, N.-S. 21jt—21oct.

Sur La Mer

La mer, avec ses vagues sans repos, a toujours été pour l'humanité en général, une fascination. L'homme audacieux veut savoir ce qu'il y a l'autre côté. Comme au temps de Viking et de Christophe Colomb, elle attire l'homme vers l'aventure; son élan et son activité inlassable semble faire vibrer une corde sensible chez l'homme.

Les poètes ont chanté la mer, les écrivains ont disserté sur son sujet, cherchant tous à nous impressionner. La mer a une humeur qui semble convenir à chacun et elle est la meilleure interprète de cette humeur. A ceux qui cherchent le repos, elle offre l'action cadencée de ses vagues et son immensité semble apaiser les nerfs. Elle sait également plaire à ceux qui désirent de l'action.

Le Pictou Lodge est un endroit idéal pour jouir de la mer. Il est situé à Bayview près de Pictou en Nouvelle-Ecosse. C'est la propriété des Chemins de fer Nationaux du Canada. Là, la mer foule tout ce qu'il peut désirer; à l'ombre des pins on peut s'étendre et surveiller le reflux et reflux continuels de la mer. Ceux qui désirent plus d'activité, l'obtiennent dans le canotage de toute sorte. Un court voyage peut se faire à Charlottetown, une distance d'environ cinquante milles. Un autre voyage intéressant est celui aux îles de la Madeleine. Les hôtes ont à leur disposition un superbe terrain de golf. La pêche à la truite est facile dans les ruisseaux avoisinants. Le Pictou Lodge possède une grève superbe pour le bain. Un point unique est cette langue d'eau fraîche et douce séparée de l'eau salée par une lisière de sable très étroite.

Le Pictou Lodge consiste en six bungalows rustiques de quatre chambres, chacun avec une cheminée et un vivoir, et un Bungalow à six chambres pour les "vieux garçons". Le bungalow principal comprend un réfectoire, une salle de danse. La cuisine est excellente, étant de la qualité Canadian National. Les rendez-vous sont des meilleurs.

On peut obtenir des brochures illustrées en s'adressant à l'agent local du Canadian National, ou en écrivant à M. F.W. Robertson, agent général des passagers Monton, B., ou directement au gérant du Pictou Lodge. On doit faire les réservations en écrivant au par télégramme, au gérant.

Les taux sont \$6.50 par jour, \$40.00 par semaine, plan américain.

On peut obtenir des brochures illustrées en s'adressant à l'agent local du Canadian National, ou en écrivant à M. F.W. Robertson, agent général des passagers Monton, B., ou directement au gérant du Pictou Lodge. On doit faire les réservations en écrivant au par télégramme, au gérant.

On peut obtenir des brochures illustrées en s'adressant à l'agent local du Canadian National, ou en écrivant à M. F.W. Robertson, agent général des passagers Monton, B., ou directement au gérant du Pictou Lodge. On doit faire les réservations en écrivant au par télégramme, au gérant.

On peut obtenir des brochures illustrées en s'adressant à l'agent local du Canadian National, ou en écrivant à M. F.W. Robertson, agent général des passagers Monton, B., ou directement au gérant du Pictou Lodge. On doit faire les réservations en écrivant au par télégramme, au gérant.

On peut obtenir des brochures illustrées en s'adressant à l'agent local du Canadian National, ou en écrivant à M. F.W. Robertson, agent général des passagers Monton, B., ou directement au gérant du Pictou Lodge. On doit faire les réservations en écrivant au par télégramme, au gérant.

On peut obtenir des brochures illustrées en s'adressant à l'agent local du Canadian National, ou en écrivant à M. F.W. Robertson, agent général des passagers Monton, B., ou directement au gérant du Pictou Lodge. On doit faire les réservations en écrivant au par télégramme, au gérant.

On peut obtenir des brochures illustrées en s'adressant à l'agent local du Canadian National, ou en écrivant à M. F.W. Robertson, agent général des passagers Monton, B., ou directement au gérant du Pictou Lodge. On doit faire les réservations en écrivant au par télégramme, au gérant.

On peut obtenir des brochures illustrées en s'adressant à l'agent local du Canadian National, ou en écrivant à M. F.W. Robertson, agent général des passagers Monton, B., ou directement au gérant du Pictou Lodge. On doit faire les réservations en écrivant au par télégramme, au gérant.

On peut obtenir des brochures illustrées en s'adressant à l'agent local du Canadian National, ou en écrivant à M. F.W. Robertson, agent général des passagers Monton, B., ou directement au gérant du Pictou Lodge. On doit faire les réservations en écrivant au par télégramme, au gérant.

On peut obtenir des brochures illustrées en s'adressant à l'agent local du Canadian National, ou en écrivant à M. F.W. Robertson, agent général des passagers Monton, B., ou directement au gérant du Pictou Lodge. On doit faire les réservations en écrivant au par télégramme, au gérant.

On peut obtenir des brochures illustrées en s'adressant à l'agent local du Canadian National, ou en écrivant à M. F.W. Robertson, agent général des passagers Monton, B., ou directement au gérant du Pictou Lodge. On doit faire les réservations en écrivant au par télégramme, au gérant.

On peut obtenir des brochures illustrées en s'adressant à l'agent local du Canadian National, ou en écrivant à M. F.W. Robertson, agent général des passagers Monton, B., ou directement au gérant du Pictou Lodge. On doit faire les réservations en écrivant au par télégramme, au gérant.

On peut obtenir des brochures illustrées en s'adressant à l'agent local du Canadian National, ou en écrivant à M. F.W. Robertson, agent général des passagers Monton, B., ou directement au gérant du Pictou Lodge. On doit faire les réservations en écrivant au par télégramme, au gérant.

On peut obtenir des brochures illustrées en s'adressant à l'agent local du Canadian National, ou en écrivant à M. F.W. Robertson, agent général des passagers Monton, B., ou directement au gérant du Pictou Lodge. On doit faire les réservations en écrivant au par télégramme, au gérant.

On peut obtenir des brochures illustrées en s'adressant à l'agent local du Canadian National, ou en écrivant à M. F.W. Robertson, agent général des passagers Monton, B., ou directement au gérant du Pictou Lodge. On doit faire les réservations en écrivant au par télégramme, au gérant.

On peut obtenir des brochures illustrées en s'adressant à l'agent local du Canadian National, ou en écrivant à M. F.W. Robertson, agent général des passagers Monton, B., ou directement au gérant du Pictou Lodge. On doit faire les réservations en écrivant au par télégramme, au gérant.

On peut obtenir des brochures illustrées en s'adressant à l'agent local du Canadian National, ou en écrivant à M. F.W. Robertson, agent général des passagers Monton, B., ou directement au gérant du Pictou Lodge. On doit faire les réservations en écrivant au par télégramme, au gérant.

On peut obtenir des brochures illustrées en s'adressant à l'agent local du Canadian National, ou en écrivant à M. F.W. Robertson, agent général des passagers Monton, B., ou directement au gérant du Pictou Lodge. On doit faire les réservations en écrivant au par télégramme, au gérant.

On peut obtenir des brochures illustrées en s'adressant à l'agent local du Canadian National, ou en écrivant à M. F.W. Robertson, agent général des passagers Monton, B., ou directement au gérant du Pictou Lodge. On doit faire les réservations en écrivant au par télégramme, au gérant.

On peut obtenir des brochures illustrées en s'adressant à l'agent local du Canadian National, ou en écrivant à M. F.W. Robertson, agent général des passagers Monton, B., ou directement au gérant du Pictou Lodge. On doit faire les réservations en écrivant au par télégramme, au gérant.

On peut obtenir des brochures illustrées en s'adressant à l'agent local du Canadian National, ou en écrivant à M. F.W. Robertson, agent général des passagers Monton, B., ou directement au gérant du Pictou Lodge. On doit faire les réservations en écrivant au par télégramme, au gérant.

On peut obtenir des brochures illustrées en s'adressant à l'agent local du Canadian National, ou en écrivant à M. F.W. Robertson, agent général des passagers Monton, B., ou directement au gérant du Pictou Lodge. On doit faire les réservations en écrivant au par télégramme, au gérant.

On peut obtenir des brochures illustrées en s'adressant à l'agent local du Canadian National, ou en écrivant à M. F.W. Robertson, agent général des passagers Monton, B., ou directement au gérant du Pictou Lodge. On doit faire les réservations en écrivant au par télégramme, au gérant.

On peut obtenir des brochures illustrées en s'adressant à l'agent local du Canadian National, ou en écrivant à M. F.W. Robertson, agent général des passagers Monton, B., ou directement au gérant du Pictou Lodge. On doit faire les réservations en écrivant au par télégramme, au gérant.

On peut obtenir des brochures illustrées en s'adressant à l'agent local du Canadian National, ou en écrivant à M. F.W. Robertson, agent général des passagers Monton, B., ou directement au gérant du Pictou Lodge. On doit faire les réservations en écrivant au par télégramme, au gérant.

On peut obtenir des brochures illustrées en s'adressant à l'agent local du Canadian National, ou en écrivant à M. F.W. Robertson, agent général des passagers Monton, B., ou directement au gérant du Pictou Lodge. On doit faire les réservations en écrivant au par télégramme, au gérant.

On peut obtenir des brochures illustrées en s'adressant à l'agent local du Canadian National, ou en écrivant à M. F.W. Robertson, agent général des passagers Monton, B., ou directement au gérant du Pictou Lodge. On doit faire les réservations en écrivant au par télégramme, au gérant.

On peut obtenir des brochures illustrées en s'adressant à l'agent local du Canadian National, ou en écrivant à M. F.W. Robertson, agent général des passagers Monton, B., ou directement au gérant du Pictou Lodge. On doit faire les réservations en écrivant au par télégramme, au gérant.

On peut obtenir des brochures illustrées en s'adressant à l'agent local du Canadian National, ou en écrivant à M. F.W. Robertson, agent général des passagers Monton, B., ou directement au gérant du Pictou Lodge. On doit faire les réservations en écrivant au par télégramme, au gérant.

On peut obtenir des brochures illustrées en s'adressant à l'agent local du Canadian National, ou en écrivant à M. F.W. Robertson, agent général des passagers Monton, B., ou directement au gérant du Pictou Lodge. On doit faire les réservations en écrivant au par télégramme, au gérant.

On peut obtenir des brochures illustrées en s'adressant à l'agent local du Canadian National, ou en écrivant à M. F.W. Robertson, agent général des passagers Monton, B., ou directement au gérant du Pictou Lodge. On doit faire les réservations en écrivant au par télégramme, au gérant.

On peut obtenir des brochures illustrées en s'adressant à l'agent local du Canadian National, ou en écrivant à M. F.W. Robertson, agent général des passagers Monton, B., ou directement au gérant du Pictou Lodge. On doit faire les réservations en écrivant au par télégramme, au gérant.

On peut obtenir des brochures illustrées en s'adressant à l'agent local du Canadian National, ou en écrivant à M. F.W. Robertson, agent général des passagers Monton, B., ou directement au gérant du Pictou Lodge. On doit faire les réservations en écrivant au par télégramme, au gérant.

On peut obtenir des brochures illustrées en s'adressant à l'agent local du Canadian National, ou en écrivant à M. F.W. Robertson, agent général des passagers Monton, B., ou directement au gérant du Pictou Lodge. On doit faire les réservations en écrivant au par télégramme, au gérant.

On peut obtenir des brochures illustrées en s'adressant à l'agent local du Canadian National, ou en écrivant à M. F.W. Robertson, agent général des passagers Monton, B., ou directement au gérant du Pictou Lodge. On doit faire les réservations en écrivant au par télégramme, au gérant.

On peut obtenir des brochures illustrées en s'adressant à l'agent local du Canadian National, ou en écrivant à M. F.W. Robertson, agent général des passagers Monton, B., ou directement au gérant du Pictou Lodge. On doit faire les réservations en écrivant au par télégramme, au gérant.

On peut obtenir des brochures illustrées en s'adressant à l'agent local du Canadian National, ou en écrivant à M. F.W. Robertson, agent général des passagers Monton, B., ou directement au gérant du Pictou Lodge. On doit faire les réservations en écrivant au par télégramme, au gérant.

On peut obtenir des brochures illustrées en s'adressant à l'agent local du Canadian National, ou en écrivant à M. F.W. Robertson, agent général des passagers Monton, B., ou directement au gérant du Pictou Lodge. On doit faire les réservations en écrivant au par télégramme, au gérant.

On peut obtenir des brochures illustrées en s'adressant à l'agent local du Canadian National, ou en écrivant à M. F.W. Robertson, agent général des passagers Monton, B., ou directement au gérant du Pictou Lodge. On doit faire les réservations en écrivant au par télégramme, au gérant.

On peut obtenir des brochures illustrées en s'adressant à l'agent local du Canadian National, ou en écrivant à M. F.W. Robertson, agent général des passagers Monton, B., ou directement au gérant du Pictou Lodge. On doit faire les réservations en écrivant au par télégramme, au gérant.

On peut obtenir des brochures illustrées en s'adressant à l'agent local du Canadian National, ou en écrivant à M. F.W. Robertson, agent général des passagers Monton, B., ou directement au gérant du Pictou Lodge. On doit faire les réservations en écrivant au par télégramme, au gérant.

On peut obtenir des brochures illustrées en s'adressant à l'agent local du Canadian National, ou en écrivant à M. F.W. Robertson, agent général des passagers Monton, B., ou directement au gérant du Pictou Lodge. On doit faire les réservations en écrivant au par télégramme, au gérant.

On peut obtenir des brochures illustrées en s'adressant à l'agent local du Canadian National, ou en écrivant à M. F.W. Robertson, agent général des passagers Monton, B., ou directement au gérant du Pictou Lodge. On doit faire les réservations en écrivant au par télégramme, au gérant.

On peut obtenir des brochures illustrées en s'adressant à l'agent local du Canadian National, ou en écrivant à M. F.W. Robertson, agent général des passagers Monton, B., ou directement au gérant du Pictou Lodge. On doit faire les réservations en écrivant au par télégramme, au gérant.

On peut obtenir des brochures illustrées en s'adressant à l'agent local du Canadian National, ou en écrivant à M. F.W. Robertson, agent général des passagers Monton, B., ou directement au gérant du Pictou Lodge. On doit faire les réservations en écrivant au par télégramme, au gérant.

On peut obtenir des brochures illustrées en s'adressant à l'agent local du Canadian National, ou en écrivant à M. F.W. Robertson, agent général des passagers Monton, B., ou directement au gérant du Pictou Lodge. On doit faire les réservations en écrivant au par télégramme, au gérant.

On peut obtenir des brochures illustrées en s'adressant à l'agent local du Canadian National, ou en écrivant à M. F.W. Robertson, agent général des passagers Monton, B., ou directement au gérant du Pictou Lodge. On doit faire les réservations en écrivant au par télégramme, au gérant.

On peut obtenir des brochures illustrées en s'adressant à l'agent local du Canadian National, ou en écrivant à M. F.W. Robertson, agent général des passagers Monton, B., ou directement au gérant du Pictou Lodge. On doit faire les réservations en écrivant au par télégramme, au gérant.

On peut obtenir des brochures illustrées en s'adressant à l'agent local du Canadian National, ou en écrivant à M. F.W. Robertson, agent général des passagers Monton, B., ou directement au gérant du Pictou Lodge. On doit faire les réservations en écrivant au par télégramme, au gérant.



Beauté Frappante à des Prix Plus Bas

VOUS avez sans doute vu le Nouveau et Plus Beau Pontiac Six sur la route! La beauté de ses lignes—ses couleurs Duo les plus à la mode ont attiré déjà votre attention!

Mais un examen plus minutieux du Pontiac Six vous révélera des détails de beauté et de raffinement que vous ne pouvez encore soupçonner.

Car le Pontiac est le Six le Meilleur Marché du monde. Aucun autre ne vous offre à ce prix le chic incomparable, la beauté et l'exécution on ne peut plus artistique des "Carrosseries Fisher"—un moteur à six cylindres de la force et de l'endurance des moteurs éprouvés sur le Terrain d'Expériences de la General Motors.

Le Pontiac Six renferme maintenant de nouveaux éléments de luxe, tels qu'un riche capitonnage en peluche et de luxueuses garnitures intérieures—à de Nouveaux Prix Plus Bas.

CREIGHTON & RIDLEY

WOODSTOCK, N. B.

PONTIAC SIX

PRODUIT DE LA GENERAL MOTORS OF CANADA, LIMITED

CHRYSLER

Four Great Cars in 4 Great Markets

NEW "52"	Nouveau Chrysler "52"—52 milles et plus sans broncher à l'heure. Douceur de marche que pas un autre car à bon marché ne saurait approcher. Coussins de sièges à ressorts de selle. Six styles de carrosseries aux prix variant de \$525 à \$1095.	\$925
GREAT NEW "62"	Grand nouveau Chrysler "62"—Moteur 6 cylindres avec vilebrequin à 7 paliers. 62 milles à l'heure et plus. Freins hydrauliques aux quatre roues. Aplanisseur de la route, en avant et en arrière. Six modèles de carrosseries aux prix de \$1375 à \$1685.	\$1375
ILLUSTRIOUS NEW "72"	Illustre Nouveau Chrysler "72"—Moteur de 75 chevaux, avec vilebrequin à 7 coussinets et contre-poids. 72 milles et plus à l'heure. Isolateurs de chocs en caoutchouc. Sept styles de carrosseries aux prix de \$1930 à \$2270.	\$1930
IMPERIAL "80"	Chrysler Impérial "80"—80 milles ar dents, aisés, 92 chevaux obéissant à l'instant à votre moindre désir d'aller. Onze styles de carrosseries aux prix de \$3245 à \$5270.	\$3245

Tous prix f. à b., Windsor, Ontario, y compris équipement régulier de fabrique, (frêt et taxes en plus).

DENIS M. MARTIN,
Téléphone: 8 EDMUNDSTON, N.-B.

—C'est pr...
cials de nos...
cals à la pos...

J.-G. BOUCHE

PA

Avec ton arg...
hôpital...
crève d...
maison...
orphelin...

</

—C'est presque une position sociale de nos jours, de parler français à la perfection.— J. Novicow.

LE MADAWASKA

—Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie.— Jean Dorat.

J.-G. BOUCHER, éditeur-propriétaire

ABONNEMENT: Canada \$1.50 Etranger \$2.00

Rédigé en collaboration.

PAIE ET BOIS!

Avec ton argent nous construisons des routes, des hôpitaux et des asiles d'aliénés — Si ta famille crève de faim, nous enverrons ta femme à la maison des pauvres et tes enfants dans les orphelinats.

Mardi matin, le 6 courant, la population du Nouveau-Brunswick est entrée dans le commerce des boissons alcooliques, lorsque les magasins de rhum de notre gouvernement se sont ouverts.

Plus que jamais, on peut dire de ce commerce: "Il n'y a pas de mal à ça, tout le monde en vend."

La vente des boissons, toujours considérée un commerce diabolique par les âmes qu'il a perdues, les corps qu'il a tués, les familles qu'il a désorganisées et ruinées, les pères qu'il a déshonorés, les femmes dont il a fait des martyres, et les enfants qu'il a jetés dans la misère et le vice, le commerce de boissons disons-nous, vient d'être placé sur un piedestal à Frédéricton, et on lui a élevé des monuments à dix-neuf endroits dans la province.

Le commerce de boisson était autrefois repudié; ceux qui s'y livraient étaient marqués du fer de l'ignominie. Les apôtres de la tempérance ont travaillé à guérir cette plaie de l'alcoolisme qui rongé le flanc de notre société. Ils ont enseigné que le commerce des liqueurs alcooliques était tout aussi honteux que le vice qu'il encourageait. Ils se sont appliqués à développer cette belle vertu de tempérance en en montrant les avantages et en décrivant les ravages de l'alcool chez l'individu, dans la famille et la société.

Les gouvernements ont voulu travailler eux-mêmes à faire disparaître l'alcoolisme: ils ont inventé le système prohibitif. Dès cet instant l'on crut que le grand problème de l'alcoolisme était solutionné. La loi humaine régissait la vente et la consommation des liqueurs alcooliques et elle devrait enrayner un fléau que la loi divine, depuis des siècles, avait été impuissante à dompter. Quelle illusion!

Chacun connaît les résultats, non du système prohibitif en lui-même, mais de sa mise en pratique. Les intérêts politiques, l'attrait des gros profits, en ont fait un fiasco dans notre province. Après onze ans de prohibition au Nouveau-Brunswick, on en cherche en vain les bons résultats. Le commerce clandestin s'opère plus que jamais, conséquemment l'ivrognerie a augmenté et les victimes sont plus nombreuses.

L'intempérance et le braconnage sont mis sur le même pied. C'est une défense du gouvernement, il n'y a pas de mal à désobéir. Monsieur un tel vend pour le gouvernement; c'est une position rémunératrice qui lui sert à faire vivre sa famille. Pourquoi y aurait-il plus de mal à vendre pour soi-même? C'est ainsi que maintenant l'on raisonne. La tempérance n'est plus une affaire de conscience, c'est une affaire d'argent. Peu importe le désordre moral et souvent matériel que cause le vendeur de boisson, puisque les revenus sont élevés.

La nouvelle loi élève davantage le commerce du rhum dans l'opinion publique. Autrefois pour se procurer la liqueur, il fallait pénétrer dans un "bar" plus ou moins propre; depuis quelques années, les fréquenteurs de buvettes clandestines risquaient parfois leur bonne réputation. Aujourd'hui, toutes les conditions nuisibles au commerce des liqueurs sont disparues. Les magasins de la Commission sont logés dans les plus beaux édifices de l'endroit. Ils sont aménagés d'une façon très attrayante. Ils ressemblent en tout point à des banques avec cette différence qu'après avoir déposé son argent, on reçoit une valeur liquide altérable, jamais profitable et souvent nuisible.

Les banques de monsieur Baxter sont appelées à faire de grosses affaires. Elles ont été instituées pour cela. Les dépôts seront utilisés pour le bien général: avilissement de l'âme, ruine de l'individu, de la famille et de la société pour mieux boucler le budget provincial, pour la construction de meilleures routes, d'institutions publiques... probablement des asiles d'aliénés, et pour l'amélioration des différents services provinciaux.

"Abstiens-toi de liqueurs alcooliques, nous enseignent l'Eglise et ses ministres. Conserve tes facultés indemnes, prends soin de ta santé, veille au soutien de ta famille par la grande vertu de tempérance."

"Paie et bois, mon vieux; c'est l'universelle panacée, le remède à tous les maux que nous t'offrons, que nous voulons faire couler dans tes veines", nous dit le gouvernement. Ce qu'on en voit des choses curieuses en vieillissant!

J.-G. B.

LE MOT "MOEURS"

Paris, 3.— A l'Académie française. On a défini et adopté les mots: mode, modèle, modernisme et modiste. Puis on a discuté le mot moeurs. Comment faut-il le prononcer? L'accord n'a pu paraître, se faire et, si le Dictionnaire recommande de ne pas prononcer le final, il ne l'imposera pas.

UN bon moyen de réussir c'est d'aider aux autres à prospérer, car un voisin prospère contribuera plus à votre succès qu'un voisin dans la détresse.

L'ENERGIE que l'on perd à chercher à fuir aux hommes qui réussissent serait mieux et plus profitablement employée à aider ceux que le succès ne favorise pas.

G. N. TRICOCHÉ

VARIETES

LES VILLES PLUVIEUSES

S'il est des localités, telles que Cuyaba au Brésil, où l'averse la plus modeste est considérée comme un phénomène extraordinaire, en revanche il en existe bien plus où les jours sans pluie sont de plaisantes exceptions. Tout le monde connaît la réputation de Vancouver en l'espace. Juneau, en Alaska, n'est pas non plus favorisée de la nature sous ce rapport. Toutefois, ces deux villes sont si "excentrique" géographiquement et si nouvelles en comparaison des cités du "vieux" Canada et d'Europe, qu'on ne s'étonne guère de leurs bizarreries climatiques. On parle infiniment plus souvent des localités européennes qui, comme disaient les anciens Romains, revoient les carres — douteses — de Jupiter Pluvius. Lyon, par exemple, à la jonction de plusieurs vallées, compte si peu de beaux jours, que, si elle n'était la troisième ville de France en importance, bien des gens éviteraient son séjour. Mais Vannes, en Bretagne, est véritablement la ville de France, et peut être de l'Europe Occidentale qui souffre le plus de la pluie. Cette

dernière y règne sous toutes ses formes: tantôt elle tombe à verse, tantôt elle dure, tenue et tenace, pendant des jours. Etant donné que cette localité n'a absolument aucun titre à l'intérêt du public, elle est la bête noire des fonctionnaires et hommes d'affaires qui sont appelés à y résider — ce qu'ils cherchent à éviter par tous les moyens possibles. Le fait est si qu'à plusieurs reprises, l'Administration y a "exilé" des officiers ou des agents méritant une disgrâce. Et cela uniquement parce qu'il y pleut, au bas mot, 300 jours sur 365. Toutefois, la place dont la réputation est la pire dans ce genre est Bergen, en Norvège. Les mauvais plaisants disent que lors qu'un cheval, dans cette ville, voit un homme sans parapluie, il prend le mors aux dents, épouvanté par cet étrange spectacle. On prétend même qu'un jour, un capitaine au long cours, natif de Bergen, s'approchant du port avec son navire, et s'apercevant qu'il faisait soleil, vira de bord, car qu'il s'était trompé de route.

George Nestler Tricoché.

RESOLUTIONS ADOPTÉES A LA COMMISSION DE INITIATIVES

Au Dernier Congrès National tenu à Moncton, N.-B.

I.— Considérant l'importance des Commissions d'Etude, dans les Congrès Nationaux, on se joint et mûrit les idées qui sont la cause de tous les mouvements nationaux.

Considérant que si ces Commissions se réunissent uniquement à l'époque des Congrès, le temps accordé aux séances d'études n'est pas suffisant pour leur permettre de produire tous les fruits qu'on est en droit d'en attendre.

Il est résolu que dorénavant les Commissions d'Etude se réuniront une fois par année, que leur latitude cependant soit laissée à chaque Commission pour choisir le lieu et la date de la réunion, et pour décider s'il y a lieu d'avoir une réunion plénière de tous les membres ou s'il est préférable d'avoir des réunions locales de sous-comités régionaux.

Il est recommandé cependant que ces réunions aient lieu de bonne heure dans l'été, par exemple au mois de juillet, et que les délibérations de ces assemblées soient communiquées au Comité Exécutif, qui serait prié de se réunir pour prendre connaissance de ces délibérations et agir en conséquence.

II.— Considérant que le pacte de la Confédération reconnaît les droits de la langue française au Canada, et que, dans l'esprit des Pères de la Confédération, ce pacte devait permettre aux habitants des différentes provinces de travailler à promouvoir leurs aspirations particulières.

Considérant que le respect dû à la langue française, exige qu'il en soit fait un usage plus général dans le Canada tout entier.

III.— Considérant que le pacte de la Confédération reconnaît les droits de la langue française au Canada, et que, dans l'esprit des Pères de la Confédération, ce pacte devait permettre aux habitants des différentes provinces de travailler à promouvoir leurs aspirations particulières.

Considérant que le respect dû à la langue française, exige qu'il en soit fait un usage plus général dans le Canada tout entier.

IV.— Considérant que le pacte de la Confédération reconnaît les droits de la langue française au Canada, et que, dans l'esprit des Pères de la Confédération, ce pacte devait permettre aux habitants des différentes provinces de travailler à promouvoir leurs aspirations particulières.

Considérant que le respect dû à la langue française, exige qu'il en soit fait un usage plus général dans le Canada tout entier.

Considérant que ces circulaires sont écrites exclusivement en anglais, et qu'en conséquence on ne peut pas en mesurer l'importance, on demande qu'il soit résolu que dorénavant on demande la traduction en français de toutes les circulaires, et de tout la littérature qui a pour objet de promouvoir les intérêts de l'agriculture.

VI.— Attendu que dans plusieurs centres industriels du Nouveau-Brunswick, on fait travailler les ouvriers le dimanche en contravention des lois divines et des lois civiles.

Considérant que ce travail du dimanche tend à diminuer l'esprit de religion chez nos ouvriers, et par conséquent à diminuer leurs qualités morales et appréciées des industriels, eux-mêmes.

Il est résolu que ce Congrès propose contre le travail du dimanche un copié de cette résolution soit en voyé au ministre de cette province, à tous nos députés, et aux industriels concernés.

VII.— Considérant que le Comité Exécutif du Congrès a besoin de certains fins personnelles qu'il veut faire un travail efficace.

FONDATION D'UNE ASSOCIATION PÉDAGOGIQUE POUR LES INSTITUTEURS ET INSTITUTEURICES DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Mlle Marguerite Michaud élue présidente. — On recommande la fondation de bibliothèques scolaires. — Encouragement à l'oeuvre de bourses scolaires. — Un manuel d'histoire française, un examen en français et un examinateur français.

(L'Évangéline).

Encourager l'établissement de bibliothèques scolaires, encourager l'oeuvre des bourses scolaires fondées il y a quelques années, réclamer pour les élèves de langue française un examen de français sur l'histoire, un manuel d'histoire française et un examinateur français, voilà quelques-unes des initiatives qui ont été prises au congrès pédagogique acadien tenu à Memrecook la semaine dernière et dont nous avons dit un mot dans notre dernier numéro.

Les congressistes ont aussi décidé de se former en une Association pédagogique et d'inviter tous les instituteurs et toutes les institutrices de langue française du Nouveau-Brunswick de se joindre à eux pour former une association générale pour toute la province. Un comité a été nommé qui devra s'occuper de préparer les règlements de la nouvelle association et le soumettre au prochain congrès qui aura lieu l'an prochain sans doute.

Le congrès s'est terminé par l'élection des officiers de l'Association nouvellement constituée. Les officiers suivants ont été élus:

Présidente: Mlle Marguerite Michaud; Vice-présidente, Mlle Rita Jalliet; Secrétaire, Mlle Clémentine Gallant; Trésorière, Mlle Renée Michaud; Conseillers: Mlles Diana Gallant, Éléonore Comeau, Léa Leblanc, Jeanne Cormier et Agnès Boudreau.

Les recommandations des comités

Les recommandations suivantes faites par les comités de législation, d'initiatives et de résolutions, ont été adoptées par les congressistes.

Rapport du Comité de Législation

Le Comité de Législation recommande que les Congressistes, actuellement présents, se constituent en une Association Pédagogique.

Il est résolu que le Comité Exécutif soit chargé de trouver un moyen de s'assurer les fonds voulus.

VIII.— Considérant que la Presse Académique et la Société Mutuelle l'Assomption sont les deux moyens les plus puissants que nous avons à notre disposition pour notre avancement et pour faire l'union de tous les groupes acadiens.

Considérant que ces deux oeuvres ne reçoivent pas tout l'encouragement qu'elles méritent.

Il est résolu que ce Congrès demande instamment à tous les députés et à tous les Acadiens présents de faire tout en leur pouvoir pour procurer plus d'adhésions à nos journaux acadiens et plus de membres à la Société Mutuelle l'Assomption.

Signé: François Daigle, ptre. Secrétaire.

gigue, et invitent les autres sections de la province à se joindre à eux pour former une association générale pour toute la province.

Qu'un comité de trois, composé du Rév. Dr Bourgeois, de M. Edgar Poirier et Rita Jalliet, soit nommé pour rédiger une constitution.

Rapport du Comité d'Initiative

1.— Le Comité recommande l'établissement de bibliothèques scolaires:

2.— Que l'Exécutif passe l'étude du projet de fonder une revue d'enseignement;

3.— Que l'Exécutif considère la constitution de l'oeuvre de la bourse scolaire, fondée il y a quelques années.

Les bibliothèques pourraient être constituées si l'idée en était répandue dans le public par l'entremise du journal et des gens d'influence.

Il pourrait y avoir entente avec le curé là où il existe une bibliothèque paroissiale.

Le comité central pourrait préparer une liste de livres désirables. Les dépenses seraient défrayées par appels au public, et par l'organisation de soirées payantes ou par autres moyens. Rapport du comité de Résolutions.

Attendu que d'après le code scolaire, les élèves qui se présentent aux examens d'entrée au lycée (High School) et à l'École Normale doivent subir leurs examens en anglais; et que, pour cette raison dans l'opinion unanime des Congressistes il devient nécessaire d'enseigner l'histoire dans le texte anglais;

Attendu que dans l'opinion des instituteurs de langue française réunis en congrès, l'enseignement de l'histoire doit se faire d'abord et surtout pour l'histoire; et que pour cette raison on doit la présenter sous sa forme la plus assimilable;

Attendu que cette enseignement à l'aide d'un manuel anglais ne se présente pas sous sa forme la plus assimilable parce que l'élève français à l'exception de quel ques-uns ne comprend pas l'anglais aussi bien que sa langue maternelle, de sorte que, pour réussir dans ses examens il doit recourir à sa mémoire des phrases et les paragraphes qu'il ne comprend pas et au prix d'efforts très pénibles, ce qui contribue à lui rendre plus désagréable l'étude de l'histoire;

Attendu que comme résultat, les élèves français de cette province ne connaissent pas véritablement leur histoire à la fin de leurs études intermédiaires.

Il est résolu que dans l'opinion de ce congrès des instances soient faites auprès du Bureau d'Éducation pour obtenir pour les élèves de langue française un papier d'examen en français pour l'entrée au lycée (High School) et à l'École Normale, et que l'examination soit de langue française. On demande le même privilège pour l'Hygiène et pour la géographie.

Il est également résolu que copie de cette résolution soit envoyée au Bureau d'Éducation et aux représentants français de cette province.

Recommandations

Les instituteurs et institutrices réunis en Congrès à St-Joseph les 21 et 24 août derniers se font un devoir d'exprimer leurs sincères remerciements aux Révérends Pères de la Confrérie Notre-Dame du Sacre Coeur au Rév. Père Guertin, aux distingués conférenciers et à toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de ce congrès.

En conséquence il est résolu qu'un vote de remerciements soit offert aux personnalités en question, et que copie de cette résolution leur soit envoyée par le secrétaire du congrès.

UN PLONGEON DE 100 PIEDS

Niagara Falls, Ont., 3.— Un homme et une femme qu'on croit être M. et Mme Roy-Desmond Auley, 3,295 Beechwood Ave., Cleveland Heights, Ohio, et leur fille, furent tués hier après-midi, leur automobile fermée ayant défoncé un garde-fou et plongé dans la gorge de la rivière Niagara, à peu de distance de la caractéristique. L'identification fut établie par les mentions d'une carte de licence d'automobile.

L'homme et la femme furent tués instantanément et la fille mourut à l'hôpital deux heures après.

La Saucisse "DAIGLE" Est Faite Tous Les Jours

Considérant que ces circulaires sont écrites exclusivement en anglais, et qu'en conséquence on ne peut pas en mesurer l'importance, on demande qu'il soit résolu que dorénavant on demande la traduction en français de toutes les circulaires, et de tout la littérature qui a pour objet de promouvoir les intérêts de l'agriculture.

VI.— Attendu que dans plusieurs centres industriels du Nouveau-Brunswick, on fait travailler les ouvriers le dimanche en contravention des lois divines et des lois civiles.

Considérant que ce travail du dimanche tend à diminuer l'esprit de religion chez nos ouvriers, et par conséquent à diminuer leurs qualités morales et appréciées des industriels, eux-mêmes.

Il est résolu que ce Congrès propose contre le travail du dimanche un copié de cette résolution soit en voyé au ministre de cette province, à tous nos députés, et aux industriels concernés.

VII.— Considérant que le Comité Exécutif du Congrès a besoin de certains fins personnelles qu'il veut faire un travail efficace.

LA VIE CATHOLIQUE

LA PERSECUTION RELIGIEUSE TOUJOURS CRUELLE AU MEXIQUE

UN PRETRE DE 75 ANS FUSILLE

Mexico.—Le R.P. Martin, Diacre, âgé de 75 ans, du diocèse de Colima, a été arrêté à Purification Jalisco, sous la prévention d'avoir contrevendu aux lois. Le vieillard subit un jugement sommaire et, comme il refusait d'accepter les lois irrégulières, fut condamné à mort. Il se rendit avec un courage héroïque au lieu du supplice, se redressa pour crier une dernière fois: "Vive le Christ-Roi!" et fit face au peloton d'exécution.

Cette attitude émut les soldats chargés d'exécuter l'ordre impie des autorités callistes.

La persécution reste donc tou-

jours aussi cruelle. Des bruits de pacification avaient couru, mais toute la situation intérieure du Mexique les contredit. Le dévouement de l'intérieur les a démentis par une délaration officielle où l'on peut lire cette phrase: "L'expérience de l'année dernière démontre que le pays peut se passer de prétextes."

NOTICE OF SALE

To Bruno Lavoie and all others whom this may concern.

Public Notice is hereby given that I will sell at Public Auction in front of the Court House, in the County of Madawaska, at eleven o'clock in the forenoon, on Monday the tenth day of October next, all that certain lot piece or parcel of land and premises, situate, lying and being in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Lot No. 17, as shown on a plan of lots, surveyed for Michel Tighe, May 7th, 1917 fronting on Canada Street, bounded and described as follows: beginning at a post standing on the Southwesterly side of Canada Street, at a point marking by division line, between lots No. 17 and 19, thence in a Southwesterly direction, following said division line, and to the rear of said lot to a post, thence at right angle, in a Southeasterly direction, following the rear line of said lot running for a distance of 50 feet, to a post marking the division line, between lots 17 and 15, thence at right angle, in a Northeasterly direction, following the said division line, between lots No. 17 and 15, and running for a distance of 100 feet, to the Southwesterly side of Canada Street, and running for a distance of 50 feet, to the place of beginning. The same having been levied on by me, by virtue of a warrant, issued by the Treasurer of the Town of Edmundston for Taxes amounting to \$57.19.

Dated at Edmundston, N.-B., this 31st day of August 1927.

James E. CLAIR,
Marshal for the Town of Edmundston, N.-B.

NOTICE OF SALE

To William Tighe of the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, laborer, and to all others whom it may concern.

NOTICE IS HEREBY GIVEN that by virtue of a pover of sale contained in a certain Indenture of Mortgage bearing date the 9th day of December, A.D., 1921, and made between, Napoleon Desgagné, of the Town of Edmundston, in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, and Annie, his wife, of the one part, and Reverend Albert Lynch and Michel Tighe, trustees under the last will and testament of Angelique Tighe, of the other part, and duly recorded in Book L 3, Pages 411-414 as No. 23208 of the Madawaska County Records.

There will be sold for the purpose of satisfying the principal money and interest secured by the said mortgage, default having been made in the payment thereof as herein provided, at Public Auction, in front of the Court House, in the Town of Edmundston in the County of Madawaska, on Saturday the 8th day of October, A.D., 1927 at the hour of eleven o'clock in the forenoon, all the lands and premises described in the said Indenture of Mortgage as follows:—

"ALL that certain lot, piece, parcel of land and premises situate, lying and being in the County of Madawaska, in the Province of New Brunswick, lying three lots as shown on plan of the Sud Division of Tighe Estate, Town of Edmundston, N.B., prepared by J. T. Emmerson, 1917 and 1921, bounded and described as follows:

Beginning at a post standing on the Northern side of St-Francois Street said post being on the subdivision line between third and fourth lot from John Hebert's land, thence in a northerly direction for a distance of two hundred and fifteen feet (215) to a post standing on the northern side of a reserved street; thence in an easterly direction following said reserved street for a distance of one hundred and thirteen feet (113) to a post standing at the corner of reserved street aforesaid and another reserved street for a distance of one hundred feet (100) to another post; thence in a westerly direction on a division line between two lots said line running parallel to the first above mentioned reserved street for a distance of fifty feet (50) to another post; thence in a southerly direction along division line between lots No. 4 and No. 5 from John Hebert's Land for a distance of one hundred and fifteen feet (115) to a post standing on the northern side of St. Francis Street aforesaid; thence in a westerly direction along said St. Francis Street for a distance of eighty-three (83) feet to the place of beginning.

Together with all the buildings, improvements and appurtenances to the said lands and premises belonging."

Dated the 31st day of August, A.D., 1927.

A. J. Lynch, pst.
Michel Tighe,
Executors of the last will and Testament of Angelique Tighe.

Mortgagees.
J. E. Michaud,
Solicitor for Mortgagees.

EDMUNDSTON AUTOBUS

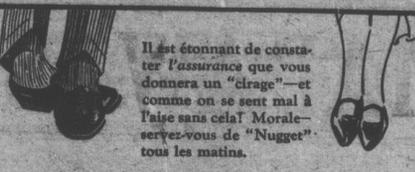
Départ	A.M.
Edmundston	8.00
Iroquois	8.10
St-Basile	8.20
Rivière-Verte	8.40
Lynch	8.48
Quispisis	8.55
St-Anne	9.00
Siegas	9.15
St-Léonard	9.30
Bellefleur	9.50
Martin Siding	9.55
Powers Creek	10.00
Grand Sault	10.10

L'autobus quittera Grand Sault pour le retour à 1.00 P.M. et sera à Edmundston à 3.30.

DIMANCHE — Le matin—Conduira les gens à la messe à 5 sous par tête, 10 sous aller et retour. Après-midi—A la disposition du public pour pique-niques, excursions, etc.

Le soir—Durant la semaine, de 3.30 à 11.30 P.M., pour voyager en ville à 5 sous par tête.

L'autobus, les av. C.P.R., et prendra les passagers à 10 et 15 sous, la nuit, au C.N.R., à 15 et 25 sous.



Il est étonnant de constater l'assurance que vous donnera un "claque"—et comme on se sent mal à l'aise sans cela! Morale—servez-vous de "NUGGET" tous les matins.

POLLI CHAUSSURES "NUGGET"

Il y a une marque de "Nugget" pour chaque genre de chaussure.

NOTICE OF SALE

To William Tighe of the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, laborer, and to all others whom it may concern.

NOTICE IS HEREBY GIVEN that under and by virtue of a certain indenture of mortgage bearing date first day of October, A.D., 1921 made between the above named William Tighe of the first part and Pius Michaud of Edmundston aforesaid, Barrister at Law of the second part and registered in Book H 3 No. 22271 pages 438-441 of the Madawaska County Records; also under by virtue of another indenture of mortgage bearing date the twenty seventh day of May A.D., 1923 made between the above parties and registered in Book Q 3 No. 24348 pages 444-448 of the Madawaska County Records, there will for the purpose of satisfying the monies lawfully secured thereby and lawfully due and owing under and by virtue of the said two before mentioned mortgages respectively, default having been made in the payment of the respective amount thereof due thereunder, be sold at public auction in front of the Court House in the Town of Edmundston in the County of Madawaska aforesaid on Friday the 30th day of September next at the hour of eleven o'clock in the forenoon of the said day, the lands and premises mentioned and described in the above two said mortgages:—

All that certain piece parcel or lot of land and premises situate, lying and being in the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, being part of lot number two and bounded as follows:—

On the front by the Northern side of Saint Francis street or road leading from Edmundston to Saint-Hilaire on the upper side by lot owned and occupied by the estate of the late Josephine A. Tighe on the lower side by lot owned and occupied by Michel Tighe and others and at the rear by the Canada Road measuring in width twenty rods and containing forty acres more or less and being the same land deeded to the said William Tighe as his share as heirs at law of the late E.H. Tighe by deed dated the 21st day of September A.D., 1909 and recorded in Book M 2 pages 51 to 54 both inclusive, of the Madawaska County Records (No. 17069), excepting the building lots sold by the said William Tighe and recorded in the said Records.

Together with the buildings and improvements thereon and appurtenances to same belonging, and all the rights and privileges to same appertaining.

In witness Whereof I the said Pius Michaud have hereunto set my hand and seal this 26th day of August A.D., 1927.

Pius Michaud,
in the presence of
J. Ernest Hébert,
Pius Michaud,
Solicitor per se.

MORTGAGE SALE

To Israel Michaud of Notre-Dame de Lourdes, in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Farmer, and All others whom it may concern.

NOTICE IS HEREBY GIVEN that under and by virtue of a Power of Sale contained in a certain Indenture of Mortgage bearing date the 18th, day of October, A.D., 1923, and made between Israel Michaud of the Parish of Notre Dame de Lourdes, in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, of the first part; and Edwyard Siros of the Parish of Saint Anne, in the County and Province aforesaid, Merchant, of the second part, and registered in the Office of the Registrar of Deeds in and for the County of Madawaska, in Book "T-3" on pages 69 to 72, as number 24920 of said records, there will be for the purpose of satisfying the monies secured by the said Indenture of Mortgage, default having been made in the payment of the same, be sold at public auction, in front of the Court House, in the Town of Edmundston, in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, on Tuesday, the 13th day of September next, at the hour of eleven o'clock in the forenoon, the lands and premises mentioned and described in the said Indenture of Mortgage as follows:—

"ALL that certain lot of land situate in the Parish of Notre Dame de Lourdes, in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, described as follows:—Bounded on the southern side by a bye-road leading to Upper Siegas; on the eastern side by land owned by Maxime Michaud; on the northern side by land owned and occupied by Paul Violette; and on the western side by land owned and occupied by one Prudent Desjardins. Being part of lot number 318 in Upper Siegas."

Together with all buildings and improvements thereon and the appurtenances thereto belonging or in any manner appertaining.

Dated the 6th day of August, A.D., 1927.

Ed. Siros,
Mortgagee.
Max. D. Cormier,
Solicitor for Mortgagee.

MORTGAGE SALE

To Israel Michaud of Notre-Dame de Lourdes, in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Farmer, and All others whom it may concern.

NOTICE IS HEREBY GIVEN that under and by virtue of a Power of Sale contained in a certain Indenture of Mortgage bearing date the 18th, day of October, A.D., 1923, and made between Israel Michaud of the Parish of Notre Dame de Lourdes, in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, of the first part; and Edwyard Siros of the Parish of Saint Anne, in the County and Province aforesaid, Merchant, of the second part, and registered in the Office of the Registrar of Deeds in and for the County of Madawaska, in Book "G-3" number 22047, on pages 434 to 441 both inclusive, there will be for the purpose of satisfying the monies secured by the said Indenture of Mortgage, default having been made in the payment of the same, be sold at public auction, in front of the Court House, in the Town of Edmundston, in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, on Friday, the 30th day of September next, at the hour of eleven o'clock in the forenoon, the lands and premises mentioned and described in the said Indenture of Mortgage as follows:—

"All that certain lot, piece or parcel of land and premises situate, lying and being in the Town of Edmundston, in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, described as follows:—Beginning on the easterly side of Queen Street at westerly angle of lot described lot number twelve (12), thence in a direction north fifty-one degrees thirty minutes east one hundred and fifty (151) feet; thence south thirty-one degrees east fifty feet to a post; thence south fifty-one degrees

thirty minutes west for a distance of fifty-three and one-half (53.5) feet to the easterly boundary of Queen Street; thence along said easterly boundary of Queen Street in a direction north sixty degrees west for a distance of fifty-three and one half (53.5) feet to the place of beginning and distinguished as lot number twelve (12) and being the same lot land deeded to hydime Caron by Bridget Ann Lynott by deed number 20636 recorded in Book Z-2, pages 565-567 of the Madawaska County Records. "The said land and premises having been conveyed by deed from John P. Whalen and wife to Mary L. Chasse by deed dated the 16th. day of November, A.D., 1925, and registered in Book X-3, as number 25844, on pages 810 to 12 of the Madawaska County Records.

Together with all buildings and improvements thereon and the privileges and appurtenances thereto belonging or in any manner appertaining.

Dated the twenty-third day of July, A. D., 1927.

By Order of the Town Council of the Town of Edmundston,
Thomas Guerrette
Town Clerk.

28jt-9ins-28st.

NOTICE OF SALE

To Remi J. Cyr, of the Parish of St-André in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Farmer, and Mary Cyr, his wife, and to all other persons whom it doth or may in any wise concern:—

NOTICE IS HEREBY GIVEN that there will be sold at public auction in front of the Law Offices of John M. Keefe, Barrister-at-Law, at the Town of Grand Falls in the County of Victoria and Province of New Brunswick, on Tuesday, the eleventh day of October, A.D., 1927, at the hour of two o'clock in the afternoon, the lands and premises mentioned and described as follows:—

"All that certain lot of land situate in the Parish of St. André in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, and bounded as follows, to-wit: Beginning at a post standing on the southeastern side of a reserved road at the most western angle of lot Number 17 in the First Tract, Dead Water Brook, thence running by the magnet south 45 degrees east 80 chains to the northern side of another reserved road; thence along same south 45 degrees west 12 chains and 25 links; thence north 45 degrees west 80 chains; to another post standing on the southeastern side of the first aforesaid reserved road; and thence along same north 45 degrees east 12 chains and 50 links to the place of beginning. Containing 100 acres more or less and distinguished as Lot Number 15 in the First Tract Dead Water Brook Settlement. Together with all the buildings and improvements thereon and the appurtenances to the same belonging."

The above sale will be made pursuant to a power of sale contained in a certain Indenture of Mortgage, dated the twenty-second day of June, A.D., 1917, made between the said Remi J. Cyr and Mary Cyr, his wife, of the first part, and one Peter P. Poitras, of the second part, and registered in the office of the Registrar of Deeds in and for the County of Madawaska aforesaid, in Book "N-2" of records, on pages 611 to 614, under official number 17625; which said Indenture of Mortgage was duly assigned by one Alcide P. Poitras, sole Ex-

MORTGAGE SALE

To Mary L. Chasse and Levite D. Chasse, her husband, and to John P. Walen and Annie, his wife all of the Town of Edmundston, in the County of Madawaska and Province of New-Brunswick, and ALL others whom it may concern:—

NOTICE IS HEREBY GIVEN that under and by virtue of a power of sale contained in a certain Indenture of Mortgage bearing date the 12th-day of July, A. D., 1921, and made between John Walen and Annie, his wife, of the Town of Edmundston, in the County of Madawaska and Province of New-Brunswick, of the first part and the Town of Edmundston, in the County of Madawaska, a Town duly incorporated under "The Towns Incorporation Act" of the Province of New-Brunswick, of the second part, and registered in the office of the Registrar of Deeds in and for the County of Madawaska in Book "G-3" number 22047, on pages 434 to 441 both inclusive, there will be for the purpose of satisfying the monies secured by the said Indenture of Mortgage, default having been made in the payment of the same, be sold at public auction, in front of the Court House, in the Town of Edmundston, in the County of Madawaska and Province of New-Brunswick, on Friday, the 30th. day of September next, at the hour of eleven o'clock in the forenoon, the lands and premises mentioned and described in the said Indenture of Mortgage as follows:—

"All that certain lot, piece or parcel of land and premises situate, lying and being in the Town of Edmundston, in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, described as follows:—Beginning on the easterly side of Queen Street at westerly angle of lot described lot number twelve (12), thence in a direction north fifty-one degrees thirty minutes east one hundred and fifty (151) feet; thence south thirty-one degrees east fifty feet to a post; thence south fifty-one degrees

MORTGAGE SALE

To Israel Michaud of Notre-Dame de Lourdes, in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Farmer, and All others whom it may concern.

NOTICE IS HEREBY GIVEN that under and by virtue of a Power of Sale contained in a certain Indenture of Mortgage bearing date the 18th, day of October, A.D., 1923, and made between Israel Michaud of the Parish of Notre Dame de Lourdes, in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, of the first part; and Edwyard Siros of the Parish of Saint Anne, in the County and Province aforesaid, Merchant, of the second part, and registered in the Office of the Registrar of Deeds in and for the County of Madawaska, in Book "G-3" number 22047, on pages 434 to 441 both inclusive, there will be for the purpose of satisfying the monies secured by the said Indenture of Mortgage, default having been made in the payment of the same, be sold at public auction, in front of the Court House, in the Town of Edmundston, in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, on Friday, the 30th day of September next, at the hour of eleven o'clock in the forenoon, the lands and premises mentioned and described in the said Indenture of Mortgage as follows:—

"All that certain lot, piece or parcel of land and premises situate, lying and being in the Town of Edmundston, in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, described as follows:—Beginning on the easterly side of Queen Street at westerly angle of lot described lot number twelve (12), thence in a direction north fifty-one degrees thirty minutes east one hundred and fifty (151) feet; thence south thirty-one degrees east fifty feet to a post; thence south fifty-one degrees

thirty minutes west for a distance of fifty-three and one-half (53.5) feet to the easterly boundary of Queen Street; thence along said easterly boundary of Queen Street in a direction north sixty degrees west for a distance of fifty-three and one half (53.5) feet to the place of beginning and distinguished as lot number twelve (12) and being the same lot land deeded to hydime Caron by Bridget Ann Lynott by deed number 20636 recorded in Book Z-2, pages 565-567 of the Madawaska County Records. "The said land and premises having been conveyed by deed from John P. Whalen and wife to Mary L. Chasse by deed dated the 16th. day of November, A.D., 1925, and registered in Book X-3, as number 25844, on pages 810 to 12 of the Madawaska County Records.

Together with all buildings and improvements thereon and the privileges and appurtenances thereto belonging or in any manner appertaining.

Dated the twenty-third day of July, A. D., 1927.

By Order of the Town Council of the Town of Edmundston,
Thomas Guerrette
Town Clerk.

28jt-9ins-28st.

thirty minutes west for a distance of fifty-three and one-half (53.5) feet to the easterly boundary of Queen Street; thence along said easterly boundary of Queen Street in a direction north sixty degrees west for a distance of fifty-three and one half (53.5) feet to the place of beginning and distinguished as lot number twelve (12) and being the same lot land deeded to hydime Caron by Bridget Ann Lynott by deed number 20636 recorded in Book Z-2, pages 565-567 of the Madawaska County Records. "The said land and premises having been conveyed by deed from John P. Whalen and wife to Mary L. Chasse by deed dated the 16th. day of November, A.D., 1925, and registered in Book X-3, as number 25844, on pages 810 to 12 of the Madawaska County Records.

Together with all buildings and improvements thereon and the privileges and appurtenances thereto belonging or in any manner appertaining.

Dated the twenty-third day of July, A. D., 1927.

By Order of the Town Council of the Town of Edmundston,
Thomas Guerrette
Town Clerk.

28jt-9ins-28st.

thirty minutes west for a distance of fifty-three and one-half (53.5) feet to the easterly boundary of Queen Street; thence along said easterly boundary of Queen Street in a direction north sixty degrees west for a distance of fifty-three and one half (53.5) feet to the place of beginning and distinguished as lot number twelve (12) and being the same lot land deeded to hydime Caron by Bridget Ann Lynott by deed number 20636 recorded in Book Z-2, pages 565-567 of the Madawaska County Records. "The said land and premises having been conveyed by deed from John P. Whalen and wife to Mary L. Chasse by deed dated the 16th. day of November, A.D., 1925, and registered in Book X-3, as number 25844, on pages 810 to 12 of the Madawaska County Records.

Together with all buildings and improvements thereon and the privileges and appurtenances thereto belonging or in any manner appertaining.

Dated the twenty-third day of July, A. D., 1927.

By Order of the Town Council of the Town of Edmundston,
Thomas Guerrette
Town Clerk.

28jt-9ins-28st.

thirty minutes west for a distance of fifty-three and one-half (53.5) feet to the easterly boundary of Queen Street; thence along said easterly boundary of Queen Street in a direction north sixty degrees west for a distance of fifty-three and one half (53.5) feet to the place of beginning and distinguished as lot number twelve (12) and being the same lot land deeded to hydime Caron by Bridget Ann Lynott by deed number 20636 recorded in Book Z-2, pages 565-567 of the Madawaska County Records. "The said land and premises having been conveyed by deed from John P. Whalen and wife to Mary L. Chasse by deed dated the 16th. day of November, A.D., 1925, and registered in Book X-3, as number 25844, on pages 810 to 12 of the Madawaska County Records.

Together with all buildings and improvements thereon and the privileges and appurtenances thereto belonging or in any manner appertaining.

Dated the twenty-third day of July, A. D., 1927.

By Order of the Town Council of the Town of Edmundston,
Thomas Guerrette
Town Clerk.

28jt-9ins-28st.

thirty minutes west for a distance of fifty-three and one-half (53.5) feet to the easterly boundary of Queen Street; thence along said easterly boundary of Queen Street in a direction north sixty degrees west for a distance of fifty-three and one half (53.5) feet to the place of beginning and distinguished as lot number twelve (12) and being the same lot land deeded to hydime Caron by Bridget Ann Lynott by deed number 20636 recorded in Book Z-2, pages 565-567 of the Madawaska County Records. "The said land and premises having been conveyed by deed from John P. Whalen and wife to Mary L. Chasse by deed dated the 16th. day of November, A.D., 1925, and registered in Book X-3, as number 25844, on pages 810 to 12 of the Madawaska County Records.

Together with all buildings and improvements thereon and the privileges and appurtenances thereto belonging or in any manner appertaining.

Dated the twenty-third day of July, A. D., 1927.

By Order of the Town Council of the Town of Edmundston,
Thomas Guerrette
Town Clerk.

28jt-9ins-28st.

thirty minutes west for a distance of fifty-three and one-half (53.5) feet to the easterly boundary of Queen Street; thence along said easterly boundary of Queen Street in a direction north sixty degrees west for a distance of fifty-three and one half (53.5) feet to the place of beginning and distinguished as lot number twelve (12) and being the same lot land deeded to hydime Caron by Bridget Ann Lynott by deed number 20636 recorded in Book Z-2, pages 565-567 of the Madawaska County Records. "The said land and premises having been conveyed by deed from John P. Whalen and wife to Mary L. Chasse by deed dated the 16th. day of November, A.D., 1925, and registered in Book X-3, as number 25844, on pages 810 to 12 of the Madawaska County Records.

Together with all buildings and improvements thereon and the privileges and appurtenances thereto belonging or in any manner appertaining.

Dated the twenty-third day of July, A. D., 1927.

By Order of the Town Council of the Town of Edmundston,
Thomas Guerrette
Town Clerk.

28jt-9ins-28st.

thirty minutes west for a distance of fifty-three and one-half (53.5) feet to the easterly boundary of Queen Street; thence along said easterly boundary of Queen Street in a direction north sixty degrees west for a distance of fifty-three and one half (53.5) feet to the place of beginning and distinguished as lot number twelve (12) and being the same lot land deeded to hydime Caron by Bridget Ann Lynott by deed number 20636 recorded in Book Z-2, pages 565-567 of the Madawaska County Records. "The said land and premises having been conveyed by deed from John P. Whalen and wife to Mary L. Chasse by deed dated the 16th. day of November, A.D., 1925, and registered in Book X-3, as number 25844, on pages 810 to 12 of the Madawaska County Records.

Together with all buildings and improvements thereon and the privileges and appurtenances thereto belonging or in any manner appertaining.

Dated the twenty-third day of July, A. D., 1927.

By Order of the Town Council of the Town of Edmundston,
Thomas Guerrette
Town Clerk.

28jt-9ins-28st.

thirty minutes west for a distance of fifty-three and one-half (53.5) feet to the easterly boundary of Queen Street; thence along said easterly boundary of Queen Street in a direction north sixty degrees west for a distance of fifty-three and one half (53.5) feet to the place of beginning and distinguished as lot number twelve (12) and being the same lot land deeded to hydime Caron by Bridget Ann Lynott by deed number 20636 recorded in Book Z-2, pages 565-567 of the Madawaska County Records. "The said land and premises having been conveyed by deed from John P. Whalen and wife to Mary L. Chasse by deed dated the 16th. day of November, A.D., 1925, and registered in Book X-3, as number 25844, on pages 810 to 12 of the Madawaska County Records.

Together with all buildings and improvements thereon and the privileges and appurtenances thereto belonging or in any manner appertaining.

Dated the twenty-third day of July, A. D., 1927.

By Order of the Town Council of the Town of Edmundston,
Thomas Guerrette
Town Clerk.

28jt-9ins-28st.

thirty minutes west for a distance of fifty-three and one-half (53.5) feet to the easterly boundary of Queen Street; thence along said easterly boundary of Queen Street in a direction north sixty degrees west for a distance of fifty-three and one half (53.5) feet to the place of beginning and distinguished as lot number twelve (12) and being the same lot land deeded to hydime Caron by Bridget Ann Lynott by deed number 20636 recorded in Book Z-2, pages 565-567 of the Madawaska County Records. "The said land and premises having been conveyed by deed from John P. Whalen and wife to Mary L. Chasse by deed dated the 16th. day of November, A.D., 1925, and registered in Book X-3, as number 25844, on pages 810 to 12 of the Madawaska County Records.

Together with all buildings and improvements thereon and the privileges and appurtenances thereto belonging or in any manner appertaining.

Dated the twenty-third day of July, A. D., 1927.

By Order of the Town Council of the Town of Edmundston,
Thomas Guerrette
Town Clerk.

28jt-9ins-28st.

thirty minutes west for a distance of fifty-three and one-half (53.5) feet to the easterly boundary of Queen Street; thence along said easterly boundary of Queen Street in a direction north sixty degrees west for a distance of fifty-three and one half (53.5) feet to the place of beginning and distinguished as lot number twelve (12) and being the same lot land deeded to hydime Caron by Bridget Ann Lynott by deed number 20636 recorded in Book Z-2, pages 565-567 of the Madawaska County Records. "The said land and premises having been conveyed by deed from John P. Whalen and wife to Mary L. Chasse by deed dated the 16th. day of November, A.D., 1925, and registered in Book X-3, as number 25844, on pages 810 to 12 of the Madawaska County Records.

Together with all buildings and improvements thereon and the privileges and appurtenances thereto belonging or in any manner appertaining.

Dated the twenty-third day of July, A. D., 1927.

By Order of the Town Council of the Town of Edmundston,
Thomas Guerrette
Town Clerk.

28jt-9ins-28st.

thirty minutes west for a distance of fifty-three and one-half (53.5) feet to the easterly boundary of Queen Street; thence along said easterly boundary of Queen Street in a direction north sixty degrees west for a distance of fifty-three and one half (53.5) feet to the place of beginning and distinguished as lot number twelve (12) and being the same lot land deeded to hydime Caron by Bridget Ann Lynott by deed number 20636 recorded in Book Z-2, pages 565-567 of the Madawaska County Records. "The said land and premises having been conveyed by deed from John P. Whalen and wife to Mary L. Chasse by deed dated the 16th. day of November, A.D., 1925, and registered in Book X-3, as number 25844, on pages 810 to 12 of the Madawaska County Records.

Together with all buildings and improvements thereon and the privileges and appurtenances thereto belonging or in any manner appertaining.

Dated the twenty-third day of July, A. D., 1927.

By Order of the Town Council of the Town of Edmundston,
Thomas Guerrette
Town Clerk.

28jt-9ins-28st.

thirty minutes west for a distance of fifty-three and one-half (53.5) feet to the easterly boundary of Queen Street; thence along said easterly boundary of Queen Street in a direction north sixty degrees west for a distance of fifty-three and one half (53.5) feet to the place of beginning and distinguished as lot number twelve (12) and being the same lot land deeded to hydime Caron by Bridget Ann Lynott by deed number 20636 recorded in Book Z-2, pages 565-567 of the Madawaska County Records. "The said land and premises having been conveyed by deed from John P. Whalen and wife to Mary L. Chasse by deed dated the 16th. day of November, A.D., 1925, and registered in Book X-3, as number 25844, on pages 810 to 12 of the Madawaska County Records.

Together with all buildings and improvements thereon and the privileges and appurtenances thereto belonging or in any manner appertaining.

Dated the twenty-third day of July, A. D., 1927.

By Order of the Town Council of the Town of Edmundston,
Thomas Guerrette
Town Clerk.

28jt-9ins-28st.

thirty minutes west for a distance of fifty-three and one-half (53.5) feet to the easterly boundary of Queen Street; thence along said easterly boundary of Queen Street in a direction north sixty degrees west for a distance of fifty-three and one half (53.5) feet to the place of beginning and distinguished as lot number twelve (12) and being the same lot land deeded to hydime Caron by Bridget Ann Lynott by deed number 20636 recorded in Book Z-2, pages 565-567 of the Madawaska County Records. "The said land and premises having been conveyed by deed from John P. Whalen and wife to Mary L. Chasse by deed dated the 16th. day of November, A.D., 1925, and registered in Book X-3, as number 25844, on pages 810 to 12 of the Madawaska County Records.

Together with all buildings and improvements thereon and the privileges and appurtenances thereto belonging or in any manner appertaining.

Dated the twenty-third day of July, A. D., 1927.

By Order of the Town Council of the Town of Edmundston,
Thomas Guerrette
Town Clerk.

28jt-9ins-28st.

thirty minutes west for a distance of fifty-three and one-half (53.5) feet to the easterly boundary of Queen Street; thence along said easterly boundary of Queen Street in a direction north sixty degrees west for a distance of fifty-three and one half (53.5) feet to the place of beginning and distinguished as lot number twelve (12) and being the same lot land deeded to hydime Caron by Bridget Ann Lynott by deed number 20636 recorded in Book Z-2, pages 565-567 of the Madawaska County Records. "The said land and premises having been conveyed by deed from John P. Whalen and wife to Mary L. Chasse by deed dated the 16th. day of November, A.D., 1925, and registered in Book X-3, as number 25844, on pages 810 to 12 of the Madawaska County Records.

Together with all buildings and improvements thereon and the privileges and appurtenances thereto belonging or in any manner appertaining.

Dated the twenty-third day of July, A. D., 1927.

By Order of the Town Council of the Town of Edmundston,
Thomas Guerrette
Town Clerk.

28jt-9ins-28st.

thirty minutes west for a distance of fifty-three and one-half (53.5) feet to the easterly boundary of Queen Street; thence along said easterly boundary of Queen Street in a direction north sixty degrees west for a distance of fifty-three and one half (53.5) feet to the place of beginning and distinguished as lot number twelve (12) and being the same lot land deeded to hydime Caron by Bridget Ann Lynott by deed number 20636 recorded in Book Z-2, pages 565-567 of the Madawaska County Records. "The said land and premises having been conveyed by deed from John P. Whalen and wife to Mary L. Chasse by deed dated the 16th. day of November, A.D., 1925, and registered in Book X-3, as number 25844, on pages 810 to 12 of the Madawaska County Records.

Together with all buildings and improvements thereon and the privileges and appurtenances thereto belonging or in any manner appertaining.

Dated the twenty-third day of July, A. D., 1927.

By Order of the Town Council of the Town of Edmundston,
Thomas Guerrette
Town Clerk.

28jt-9ins-28st.

thirty minutes west for a distance of fifty-three and one-half (53.5) feet to the easterly boundary of Queen Street; thence along said easterly boundary of Queen Street in a direction north sixty degrees west for a distance of fifty-three and one half (53.5) feet to the place of beginning and distinguished as lot number twelve (12) and being the same lot land deeded to hydime Caron by Bridget Ann Lynott by deed number 20636 recorded in Book Z-2, pages 565-567 of the Madawaska County Records. "The said land and premises having been conveyed by deed from John P. Whalen and wife to Mary L. Chasse by deed dated the 16th. day of November, A.D., 1925, and registered in Book X-3, as number 25844, on pages 810 to 12 of the Madawaska County Records.

Together with all buildings and improvements thereon and the privileges and appurtenances thereto belonging or in any manner appertaining.

Dated the twenty-third day of July, A. D., 1927.

By Order of the Town Council of the Town of Edmundston,
Thomas Guerrette
Town Clerk.

28jt-9ins-28st.

thirty minutes west for a distance of fifty-three and one-half (53.5) feet to the easterly boundary of Queen Street; thence along said easterly boundary of Queen Street in a direction north sixty degrees west for a distance of fifty-three and one half (53.5) feet to the place of beginning and distinguished as lot number twelve (12) and being the same lot land deeded to hydime Caron by Bridget Ann Lynott by deed number 20636 recorded in Book Z-2, pages 565-567 of the Madawaska County Records. "The said land and premises having been conveyed by deed from John P. Whalen and wife to Mary L. Chasse by deed dated the 16th. day of November, A.D., 1925, and registered in Book X-3, as number 25844, on pages 810 to 12 of the Madawaska County Records.

Together with all buildings and improvements thereon and the privileges and appurtenances thereto belonging

Cartes d'Affaires

Avocat F. DODD TWEEDIE
Cote des Russ Canada & Court Edifice Hall
Edmundston, N.B.

Avocat Casier-P. "S" Tél: 42
M.-D. CORMIER
B.A.
Avocat, Notaire Public
Edmundston, N.B.

Médecin-Chirurgien
Dr. Honoré Cyr
Médicin-Chirurgien
Oculiste
St-Basile, N.B.

Avocat J.-E. MICHAUD
Bureau: rue St-François,
autrefois occupé par M.
Pius Michaud.
Edmundston, N.B.

Médecin-Chirurgien
Casier-P. "S" Tél: 46
A.-M. SORMANY
Edmundston, N.B.

P.-C. Laporte
CLAIR, N.B.
Spécialité: Chirurgie
Médicines des femmes
Heures de Bureau: 9 h à 12 h, 2 h à 5 h

Avocat Albert J. DIONNE
B.A.
Avocat, Notaire Public
Bureau: Chez J. Têtu
Voisin de Jos. E. Bard.
Edmundston, N.B.

Entrepreneur A. BOUCHER
Peinture-
Tapisserie- Imitations
Frais Funéraires
Spécialité: Réparation des
vieux meubles.
Royal Hotel. Tel 126-21

Impressions
A l'Atelier du
" MADAWASKA "
Circulaires - Placards
Entêtes de lettres
Enveloppes - Cartes
Livraison comptoir, etc.

Pharmacie
VANWART
Edifice David
voisin du bureau de poste
Service Courtois
Téléphone 189-21

ASSURANCE-VIE
LA SAUVEGARDE
La Seule Compagnie Canadienne-Française
Le Canada aux Canadiens
Et pour les Canadiens.
H.-C. Richard, agent local
A. Pluze, gérant provincial

Architectes
BEAULE & MORISSETTE
ARCHITECTES
SPECIALITES: Edifices publics et religieux,
constructions à l'épreuve du feu.
OSCAR BEAULE ALBERT MORISSETTE
A.A.P.Q. & R.I.C.A. B.A.A. A.A.P.Q. & R.I.C.A.
21 Rue d'Aiguillon, QUEBEC

CHIRURGIEN-DENTISTE
Tel: 31-2 Casier Postal 136
Dr EMILE NADEAU
ST-LEONARD, N.-B.
(rue du Pont)
Travaux dentaires exécutés d'après méthode des
nouvelles avec instrumentation moderne.
Dentiers incassables "Denturoid". Traitement
de la Pyorrhée par "Inova". Dents temporaires et per-
manentes obtocées, traitées par préparation de Howie.
Extraction sans douleur avec Waite's ou Som-
niform. Attention toute spéciale apportée aux jeunes
enfants car du soin des dents dépend leur santé.
Heures de bureau, 9 heures du matin à 5 heures
du soir. Après souper, par rendez-vous.

Achetez les Marchandises
ANNONCES
Comparez et Choisissez.
La Saucisse "DAIGLE"
Se Vend
En GROS et en DETAIL

Une belle boîte de papier à lettre avec enveloppes...
Le Madawaska
EDMUNDSTON, N.B.

AU FOYER

LE GARDIEN

Pendant que Paris vit sa vie de
fièvre et de facticité...
Pendant que s'agitent les partis
politiques...
Pendant que tous les yeux sont
fixés dans le ciel pour, après un
moteur, en apercevoir un autre
qui, sans panne, survolerait l'o-
céan en moins d'heures que le
précédent...
Pas-dessus toutes les agitations
et toutes les passions, l'Église,
immortelle et serène, vient d'or-
donner ses prières.

Or, que devient un pays quand,
pour son malheur, il n'a plus de
prêtres?
Qui baptisera les enfants...?
Qui leur fera le si nécessaire
catéchisme?
Qui mariera les jeunes gens?
Qui visitera les malades?
Qui priera pour les morts?
Qui offrira sans cesse les vé-
rités fondamentales, sans lesquel-
les tout s'effondre... Dieu... l'âme...
la religion... le Christ, et les
dix commandements...?
Sans prêtre, un village est mo-
ralement mort.

Il faut donc le prêtre dans la
paroisse.
Et non pas le prêtre qui arrive
en hâte, dit sa messe et, tout ha-
letant, remonte sur sa bicyclette
pour courir en célébrer une au-
tre à des kilomètres de là.
Non... Il faut le curé, vivant au
milieu de son peuple... le curé
bon et ferme... le curé tradition-
nel et français dans son presby-
tère français, le curé qui veille sur
l'expérience fouguse des jeu-
nes... le curé qui arrache le masque
du moulin collé sur la gueule
du loup... le curé qui relève les
courageux... qui montre inassable-
ment l'idéal... le curé, souriant et
doux, force et espoir de tous
ceux qui lui sont confiés.

Cette semaine, à Paris, S. Em.
le cardinal uobis a ordonné 43
prêtres, dont 36 pour le diocèse.
Une "minimite"...
On les attend, ces prêtres, com-
me la soif attend l'eau.
En apparence, la capitale est
bien desservie... nos églises sont
vivantes... la Table sainte est as-
siégée, hème aux simples messes
en semaine.

Facile...
Il suffit d'ouvrir l'Ordo et de
mediter sur les chiffres, pour pres-
sentir la multitude d'âmes qui,
fatalement, nous échappent.
Paroisse St-Laurent: 352,000
habitants—4 vicaires.
St-Joseph: 65,000 habitants,—
vicaires.
St-Eloi: 55,000 habitants,—
vicaires.
Notre Dame de la Gave: 60,
000 habitants,—3 vicaires.
St-Pierre de Montrouge, 62,
000 habitants,—3 vicaires.
St-Jean Baptiste de Grenelle:
65,000 habitants,—5 vicaires.
Notre Dame de Clignancourt:

Priere d'un soldat aveugle

Je revis à vos pieds cette heure d'agonie,
Mon Dieu, Theure où j'appris l'horrible vérité,
Où je connus enfin, —oh! l'angoisse infinie!—
Mon incurable cécité.
"ès qu'on m'enlèvera cette bande de toile,
Demandais-je en montrant mes yeux inténébrés,
Pourrais-je voir encore... ne fût-ce qu'une étoile?"
On me répondit: "Espérez!"
Et j'espérais toujours... Un matin, l'infirmière
M'enlevait le bandeau. "Ma soeur, suis-je guéri;
Dis-je, le coeur battant, vais-je voir la lumière?..."
Puis ce fut cet horrible cri:
"La nuit!... la nuit encore!..." Et je repris farouche:
"AVEUGLE!... Est-ce possible?... Ah! Seigneur, il fallait...
—Et la soeur sanglotait en posant sur ma bouche
La croix de son grand chapelet.
"Il fallait me laisser mourir!..." Toutes brûlantes,
Des larmes emplissaient mes yeux morts pour jamais.
Quand la soeur me soufflait de ses lèvres tremblantes:
Dites: "Mon Dieu, je me soumetts".
Le pouvais-je vraiment, moi, dont les yeux d'artiste,
Tant de fois, —tant de fois,—s'étaient comme enivrés
De l'azur d'un beau ciel bleu, d'un lointain d'améthyste.
Ou de crépuscules dorés?
Je ne reverrai plus les beautés naturelles,
Ces fleurs et ces moissons dont nos champs sont parés,
Et tous ces chers dessins, ces fines aquarelles,
Et tous mes livres préférés.
Oh! surtout, moi le fils au coeur aimant et tendre,
Ne plus ravoier ces yeux où l'ai lu tant d'amour,
Les doux yeux de ma mère, elle doit m'attendre,
Impatiente du retour!
Et la soeur, que navrait tant de désespérance,
Redisait, me faisant baiser son crucifix:
"Faites ce sacrifice; oui, pour Dieu, pour la France!"
Qu'il me coûtait! — Mais je le fis.
Et depuis, ô mon Dieu, je vis dans la nuit noire...
Et l'ombre de mes yeux, les regrets de mon coeur,
Je vous les offre encore pour qu'un soleil de gloire
Eclaire mon pays vainqueur!
Puis j'ai le ferme espoir qu'à mon heure dernière,
Mes yeux morts sortiront de la nuit du tombeau,
Et pour toujours,—toujours,—je verrai la lumière
D'un astre infiniment plus beau!
L'épreuve passe avec cette vie éphémère.
En un réveil d'extase et de ravissement,
Mon Dieu, j'irai vous voir, j'irai revoir ma mère,
Voir, oh! voir éternellement!

L'abbé Francis TROCHU, aveug.

LE CITRON SES USAGES

95,000 habitants,—6 vicaires.
Le Bon Pasteur: 40,000 habi-
tants,—2 vicaires!...
Si le pénètre en banlieue, à
Levallois-Perret par exemple, et
dans les terrains de lotissements,
la proportion devient plus effrayante encore.
Sérieusement, voyez-vous cela?
Un prêtre pour 10,000... 15,000
... 20,000 âmes... dont beaucoup
sont cultivées, et ont besoin, et
exigent qu'on leur parle avec dis-
tinction et préparation?
Fermes les yeux, et figurez-
vous la journée de ce prêtre qui,
avec des messes tardives journali-
ères, aura à faire face aux ma-
riages, aux enterrements, aux
dînes, aux catéchismes, aux pa-
tronages, aux confessions, aux
malades... qui aura à étudier, à
parler, à lire, son bréviaire, etc.
Et tout ce qu'il y aurait à dire
sur le ministère en province, où
tel vieux prêtre a parfois cinq et
six dessertes dans les quelles les
églises tombent en ruines.
Quels soldats, ces pauvres et
malheureux prêtres, qui relèvent
sans cesse, et maintiennent ainsi
le drapeau de la foi, pendant que
l'instituteur laïque, en face, en-
couragé, décoré, touche un salai-
re royal.
C'est pourquoi il faut parler du
sacerdoce... Il faut chanter cette
splendide vocation, herté de cer-
taines familles... effroi, hélas! de
certaines autres.
Il faut montrer à quel degré ce
sacerdoce magnifie une vie et la
situe tellement au-dessus de ce
qu'elle aurait été humaine.
Je rencontre, il y a quelques

La Saucisse "DAIGLE"
Se Vend
En GROS et en DETAIL
LISEZ ET FAITES LIRE
"LE MADAWASKA"

SEPTEMBRE
Premier Quartier, le 4.
Pleine Lune, le 11.
Dernier Quartier, le 17.
Nouvelle Lune, le 25.

- FETES RELIGIEUSES
11. S. Gilles, abbé.
21. S. Etienne, roi.
31. Ste Séraphie, v. et m.
4. D. XIIIe ap. Pent.
5. L. S. Laurent Justilien.
6. M. S. Zacharie; Ste. Eve.
7. M. Ste Reine; S. Cloud.
8. J. Nativité de la Ste Vierge.
9. V. S. Pierre Claver.
10. S. S. Nicolas de Tolentino.
11. D. XIVe ap. Pent.
12. L. S. Nom de Marie.
13. M. S. Aimé, évêque.
14. M. Exaltation de la Ste Croix.
15. J. N. D. des Sept Douleurs.
16. V. SS. Corneille et Cyprien.
17. S. Les Stigmates de S. Fran.
18. D. XVe ap. Pent.
19. L. S. Janvier, m.
20. M. S. Eustache, m.
21. M. Q. Temps. S. Matthieu.
22. J. S. Thomas de Villeneuve.
23. V. Q. Temps. S. Lin p. et m.
24. S. Q. Temps. N. D. de la Mercè.
25. D. XVIe ap. Pent.
26. L. S. Cyprien et S. Justine.
27. M. S. Come et Damien, m.
28. M. S. Wenceslas, m.
29. J. S. Michel, archange.
30. V. S. Jérôme.
282 jours écoulés.

BOITE AUX QUESTIONS

Question:—
Me serait-il possible d'obtenir
l'annulation de mon mariage? Il
y a 20 ans que mon mari m'a dé-
laissé. Je n'ai vécu avec lui que
dix-huit mois.
Réponse:—
D'après ce que vous m'écrivez,
il y a tout lieu de croire que votre
mariage a été bel et bien validé.
Il ne me croit pas que vous puis-
siez obtenir de l'église l'invalida-
tion désirée.
Question:—
J'ai donné quatre comptes à
collecter. Cette personne a été
collecté trois fois, mais elle ne
veut pas me remettre mon argent,
l'équivalent qu'elle a le droit de gar-
der, le tout pour le paiement des
frais de la dernière action, etc.—
Réponse:—
Je suis d'opinion que cet hom-
me a le droit de garder la collec-
tion convenue ainsi que le mon-
tant des déboursés qu'il a faits
pour la quatrième action, mais
il ne saurait retenir un montant
plus considérable, autrement dit,
le tout.
Question:—
Pourriez-vous me donner l'ad-
resse du Frère André?
Réponse:—
A l'Oratoire Saint Joseph, Côte
des Neiges, Montréal.
Question:—
Quelles sont les oeuvres des
Soeurs de St-François d'Assise?
Réponse:—
Il y a plusieurs Congrégations
différentes de Soeurs Franciscaines,
ou de St-François d'Assise:
je ne sais laquelle vous désirez
vous informer spécialement. Elles
s'occupent de toutes les oeuvres,
plus souvent, ne semble-t-il d'oeuvres
de charité.
Question:—
Lorsque le prêtre nous donne
seulement la bénédiction, peut-on
aller communier quand même?
Réponse:—
Si le prêtre donne seulement
la bénédiction parce que le pénit-
ent n'a conscience d'aucune fau-
t mortelle ou vénielle déhélière
et volontaire: il est clair que ce-
lui-ci peut aller communier. Il
n'aurait même pas besoin de se
confesser au confesseur.
Question:—
On peut s'approcher de la com-
munion dès qu'on se sent à l'aise?
Réponse:—
L'usage sincère de nos sacrements
n'est pas une affaire mortelle déhélière
à être absolue. Si le confes-
seur donne le sacrement, la bénédic-
tion au pénitent, coupable de fau-
tes graves, et réserve à plus tard
de lui donner l'absolution parce
qu'il ne le peut pas, insuffisamment
confessé, il a toujours soin d'aver-
tir qu'il ne peut communier.
Question:—
Quelle est la recette de la petite
bière d'épinette?
Réponse:—
Une cuillerée à soupe de gin-
gembre, une demi-cuillerée d'es-
sence d'épinette, quatre cuillerées
de levure de bière et six cuil-
lerées de sucre dans six litres de
vain liquide, deux tasses de su-
cre, deux litres d'eau et laissez bouil-
lonner quelques jours. Servez froid.
Cinquante-quatre pays font par-
tie de l'Empire des Nations.

IN CONGRES ACADIEN

La réunion des instituteurs de l'Île-du-Prince-Édouard à St-Antoine de Bloomfield... Bloomfield, I. du P.-E., 1er--Le congrès des instituteurs acadiens de l'Île du Prince-Édouard, qui a lieu à Saint-Antoine de Bloomfield, jeudi et vendredi les 25 et 26 août, a été un des meilleurs succès par notre association depuis sa fondation.

Arsenault, William MacDonald, Terence Campbell, P.C. Gauthier, et le curé Jean Gaudet. Étaient aussi présent aux séances du congrès l'hon. Jérémie Blanchard et M. P.P. Morin le Caraque, N.B. Les études furent lues par Mlle Thibide Arsenault, M. Elmer Pincou, Mlle Béatrice Arsenault et M. le professeur J.H. Blanchard et une adresse fut donnée par M. Marin Gallant, lesquelles soulevèrent de vives discussions. Jeudi soir, à 8 heures, eut lieu une séance musicale, M. P.P. Morin, M.M. les abbés P.P. Arsenault et Nazaire Poirier et M. le professeur Blanchard ont prononcé des discours intéressants. Il y eut aussi des chansons françaises lues par le curé Gaudet, le P.P. Arsenault et une déclamation par M. Alphonse Gaudet. Le vif intérêt porté à ces congrès par le clergé, les instituteurs et les institutrices acadiens de l'Île est bien démontrée par le fait que malgré une tempête comme il s'en voit rarement dans cette province et la distance pour se rendre au centre de ralliement, presque tous les prêtres acadiens et les membres de l'association étaient présents.

CE QU'UN AVIA-TEUR RESSENT A 42,000 PIEDS D'ALT.

Paris, 3.--Jean Callizo, l'aviateur français qui, en brisant le record mondial de l'altitude, lundi dernier, s'est élevé deux milles et demi plus haut que le sommet du mont Everest, dans l'Himalaya, projette de franchir ces montagnes. Le mont Everest a 29,000 pieds de hauteur, et Callizo a atteint une altitude de 42,000 pieds. Il a tellement souffert, cependant, en cherchant à atteindre l'altitude de 13,000 mètres qu'il a juré de ne plus chercher à s'élever si haut, tant qu'on n'aurait pas découvert de nouveaux moyens d'aider l'homme dans l'atmosphère raréfiée des hautes hauteurs. Le lendemain de son ascension cependant, il avait suffisamment récupéré ses forces pour faire un récit vivant de son aventure, et une description saisissante des sensations qui, malgré les réserves d'oxygène et les réchauds, sont éprouvées par l'homme qui sent l'air se raréfier autour de lui. "Je n'avais pas fait d'entraînement spécial, dit-il. On ne peut habituer son corps à pareille altitude. Quand je me suis bien porté, je suis prêt à partir. Avec tout mon équipement, comprenant deux bouteilles d'oxygène comprimé, avec un respirateur et mon complet réchauffé à l'électricité, j'atteignis 5,000 mètres ou 16,404 en 16 minutes. A partir de là on voit la terre s'arrondir graduellement, suggérant l'idée d'une sphère, puis disparaître peu à peu aux regards. Le ciel devient de plus en plus bleu. Passé 10,000 mètres, ce bleu prend un éclat presque insupportable. "On se sent alors engourdi et pénétré d'un sentiment terrible d'isolement. J'avais un parachute mais passé 5,000 mètres il ne sert plus, car l'atmosphère n'a plus assez de résistance pour qu'on l'ouvre. Si j'avais sauté de 13,000 mètres je serais tombé de plusieurs milles comme si je n'avais pas eu de parachute. Le plus terrible, cependant, c'est qu'à ces hauteurs le tympan de l'oreille ressent les mêmes vibrations qu'aux passages d'un tunnel, martelé qu'il est par des coups assourdissants. Les membres s'engourdissement et les yeux sont presque aveuglés par l'intense luminosité. On agit et on sent comme dans un cauchemar. Il est impossible de rapporter un souvenir précis de cette lutte où l'effort constant de l'esprit se tend vers l'altimètre. "Quand j'eus enfin la certitude d'avoir atteint l'altitude de 13,000 mètres, je redescendis doucement. Je me rappelle une sensation de paralysie dans les bras et les jambes. Quand je bus assez rapproché de la terre pour penser à attrapper il faisait noir. Mais je vis les feux de Paris puis le Bourget s'allumer, et descendis là."

LE PIQUEUR

Il y a une règle sûre pour juger les hommes, même sans les connaître: il suffit de savoir par qui ils sont aimés et par qui ils sont haïs. Cette règle ne trompe jamais, déclare Joseph de Maistre. L'homme pusillanime s'effraye avant le danger, le lâche pendant et le brave après. Ceux qui ne se retracte jamais s'aiment plus que la vérité. La vérité marche; l'erreur court; l'aburdité vole. Cueilli dans un calepin de vieux garçon: "Quand on est jeune, ce n'est pas le temps de se marier; quand on est vieux, ce n'est plus le temps. Dans l'intervalle... on réfléchit..." Le Piqueur.

LE GARDIEN

Suite de la page 5 d'une profession qui ne manque ni de l'une ni de l'autre. C'est ain jours, dans le corridor de mon église, un jeune homme qui pleurait. "Qu'avez-vous donc, mon pauvre grand...? --Recalé au bachot? --Auriez-vous perdu quelque- un? --Oui! --Mais qui donc...? --Notre supérieur... --Oui!... Il est nommé évêque! C'est par les larmes solitaires de ce grand jeune homme, que j'ai appris la nomination, au siège de Dijon, de M. Petti de Julleville. --Mais comme elles en étaient long, ces larmes, qu'il voulait cacher! Il y a, j'ailleurs, un vrai courant de vocations qui passe aujourd'hui en France. Un grand nombre de Séminaristes sont pleins. Mais combien ont encore des effectifs du misère! L'an dernier, dans une colonie de vacances, un séminariste se tua. Quelques temps après, son frère, brillant élève de l'École centrale, demanda, oh! très simplement, ses parents de remplacer celui qui était tombé, et d'entrer au Séminaire. Ce qui fut accordé. Puisse ces générosités se multiplier un peu partout, et tous ces vides peu à peu se combler. Un jour, devant un grand champ de blé qui achevait de mûrir, le Christ disait à ses apôtres: "Priez pour que le Père de famille envoie des ouvriers..." Le champ de blé est toujours là. Il appelle. Il appelle l'adolescent qui rêve de devenir le gardien de la flamme... --Pas seulement de la flamme, symbole matériel qui s'éteint ou la glorieuse dépouille d'un soldat inconnu. --Mais de cette flamme vivante, allumée par Dieu en l'âme humaine... de cette flamme ravivée par le Christ... gardée dans le monde entier par l'Eglise et, dans chaque paroisse, par son prêtre. Priez pour que, nombreux et vigilants, soient les gardiens de cette flamme, sans laquelle l'âme, éteinte et froide, s'en va à tous les appels de la nuit. Pierre l'ERMITE.

Lisez Nos Annonces

"MONTRE BRACELET GRATIS"

Lecteurs, Lectrices, et amis du MADAWASKA, la chance frappe à votre porte... Nous avons 500 de ces jolies montres pour vous, Mesdames et Mesdemoiselles. Ecrivez immédiatement et nous allons vous donner le moyen de la gagner dans deux jours, ceci GRATIS entendez-vous... Remplissez le coupon plus bas en écrivant bien lisiblement et donnant votre âge. Ecrivez en français ou en anglais. The Beauce Specialty, Co., Beauce Junction P.Q. 510. Co. Beauce, P. Qué.

Messieurs: Je désire moi aussi gagner cette magnifique MONTRE BRACELET. Veuillez m'envoyer les informations sur la manière de gagner cette jolie Montre. Ceci entendu sans la moindre obligation de ma part. Nom: Adresse: Com.: Prov.: Mon âge: (Donnez votre âge s'il vous plaît.)

Central Cash Store

JOS. DAVID, prop. 5c-10c-15c à \$1.00 Edmundston, N.-B. SPECIAL POUR SAMEDI SEULEMENT 12 DOUZAINES DE BALAIS Bons Balais valant régulièrement 45c, pour samedi au prix de 29c chacun

1-12-27

Ces chiffres placés au bout de votre nom sur la petite bande-adresse de votre journal représentent la date de l'expiration de votre abonnement. Le premier chiffre c'est le jour, le deuxième c'est le mois et le troisième c'est l'année. Ce dernier est le plus important.

CES CHIFFRES --Ces chiffres sont placés sur l'adresse pour vous rappeler la date d'expiration de votre abonnement, et en même temps signifient que celle-ci étant expirée, nous seront heureux de recevoir votre renouvellement.

LE JOURNAL LOCAL C'est celui qu'on est le plus porté à négliger. Le montant de \$1.50 par année, c'est bien peu à verser, mais lorsqu'on néglige de le verser pendant trois ans, quatre ans, six ans, dix ans et plus, ça fait un gros montant, et il ne faut pas être surpris si, après des demandes de paiement réitérées, nous nous voyons obligés de prendre des mesures désagréables pour recouvrer notre argent. Nous ne sommes pas des "âmes du purgatoire". Les prières ne suffisent pas à faire fonctionner notre atelier. Donc... s'il vous plaît!

LE MADAWASKA EDMUNDSTON, N.-B.

- GRATIS - 3 BELLES PRIMES 3 A CEUX Qui l'ont COMPTANT D'ici à la fin de l'année, nous donnerons un coupon numéroté à toute personne achetant pour une piastre (\$1.) au comptant. Une partie de ce coupon devra être déposé dans une boîte scellée, à la porte du magasin. Samedi le 31 décembre au soir, la boîte sera ouverte et on procédera au tirage. Les numéros chanceux recevront les magnifiques primes qui sont actuellement exposées dans notre vitrine. DEMANDEZ VOTRE COUPON Détachez la petite partie et déposez-la dans la boîte, près de la porte d'entrée. Conservez le talon jusqu'au tirage. Plus Vous Avez de Coupons Plus Vous Avez de Chance au Tirage J. J. DAIGLE Edmundston, N.-B.

McLAUGHLIN-BUICK Pour 1928 Régulateur de Chaleur Automatique, Bouton d'Éclairage, Ampèremètre, Indicateur de Vitesse, Manomètre d'Essence, Thermomètre, Manomètre de Pression d'Huile, Servitude de Sécurité Allumage et Volant

Toute l'histoire en un coup d'oeil DANS la McLaughlin-Buick de 1928, tout ce que vous voulez savoir sur la performance de votre auto--indicateurs et cadrans--se trouve sous vos yeux, éclairé indirectement sous verre. Groupés pour votre commodité sur un joli panneau au moyeu sont l'indicateur de vitesse, l'indicateur de niveau d'huile, l'ampèremètre, l'indicateur d'essence et le thermomètre--de sorte que vous avez toute l'histoire en un coup d'oeil--l'histoire d'une force motrice plus grande--d'une lubrification de moteur parfaite--d'un refroidissement efficace--d'un fonctionnement parfait du célèbre moteur soupape-en-tête à six cylindres McLaughlin-Buick. Et à portée de la main, à côté du tablier de direction, se trouve le régulateur de chaleur McLaughlin-Buick, un avantage absolument exclusif. McLaughlin-Buick vous offre plus de beauté, de luxe et de confort que jamais--une vitesse plus grande et une force douce d'un élan et d'une vivacité encore plus rapides. Voyez cet auto le plus populaire du monde et le plus renommé--pour sa valeur.

CREIGHTON & RIDLEY Woodstock, N.-B.

Mort pour avoir avalé une guêpe

Berne, 3.--Près d'Affoltern, Suisse, le manoeuvre Karl Spinner, 30 ans, mangeait une tartine de marmelade d'orange lorsqu'il ressentit tout à tout dans la gorge une douleur extrêmement vive. On s'empressa aussitôt, mais, avant que l'on eût pu lui porter les soins né cessaires, il mourait étouffé, la gorge extraordinairement enflée. Le malheureux, sans s'en douter, avait avalé une bouchée de pain et de marmelade avalé une guêpe dont la pique fut mortelle.

J. Clark & Son Ltee. Edmundston, N.-B.

Papier à Couverture, - Ficelle de Lieuses, - Machines agricoles, - Voitures, - Laveuses électriques, et autres, - AUTOS-- Chevrolet, Oldsmobile, et Oakland. Venez vous enquérir des nouveaux prix. FRANK E. FOURNIER, Gérant.

PER... ETO... PLU... A DE NO... J. C. L... ST... The C... Un propri... des griff... Le Commander... formance. On... mots, mais 15... vaincra que le... triomphe de la... guerre. Le Commander... mois fait 500... même puissance... de 20 mil... l'essence de gal... égalé en forces... ment 7 chacs... de 2 à 5 foi... en valeur... de \$2295. Plus de \$100 d'é... pure chocs... etc. Prenez le volant... convaincre... des milliers d'an... W. C. A... Dossin Superb...

PERFORMANCE ETONNANTE et PLUS SOUPLE
A DE NOUVEAUX PRIX PLUS BAS

Le dernier et plus beau Oldsmobile Six se présente pas seulement par une nouvelle toilette plus élégante, mais il vous assure en outre une performance encore plus remarquable.

Performance plus souple et vraiment étonnante — avec vive accélération et abondance de puissance.

Car les ingénieurs Oldsmobile ont tiré parti des derniers perfectionnements mécaniques, des nouveaux styles et des nouvelles couleurs, afin de satisfaire aux exigences du jour.

Vous avez diverses caractéristiques réunies dans notre Oldsmobile, actuellement exposé au public. Puis mettez-le à l'épreuve en conduisant vous-même cette voiture.

SERIE DU Jubilé

Sedan spécial 2-portes	\$1115
Sedan spécial 4-portes	1220
Sedan-limousine spécial de luxe, avec malle	1345
Coupé commercial spécial	1095
Coupé-sport spécial de luxe, avec strapontin	1205

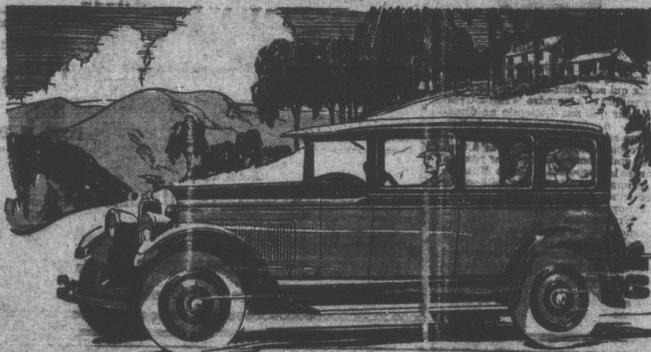
Prix à l'Usine, Ottawa, Québec — Taxes du Gouvernement en plus

OLDSMOBILE

J. CLARK & SON, LIMITEE
 EDMUNDSTON, N.-B.

PRODUIT DE LA GENERAL MOTORS OF CANADA, LIMITED

STUDEBAKER
 Made in Canada



The Commander \$1955

Un propriétaire dit: "Si le Commander avait des griffes il grimperait dans les arbres"

Le Commander offre un nouveau genre de performance. On ne saurait la décrire en 1500 mots, mais 15 minutes sur la route vous convaincra que le Commander est le "plus grand triomphe de la technique automobile depuis la guerre."

Le Commander est le seul auto fermé qui ait jamais fait 5000 milles de 5000 minutes. C'est le même puissant moteur qui a établi une moyenne de 20 milles au gallon impérial dans 51 épreuves de gazoline.

Égalé en forces de chevaux spécifiées par seulement 7 chary cardiens ou américains qui courent de 2 à 5 fois plus, le Commander est sans égal en valeur à son nouveau prix, à un seul point de \$2295.

Plus de \$100 d'équipement additionnel, y compris pare-chocs en avant et en arrière, amortisseurs, etc.

Prenez le volant d'un Commander — laissez-vous convaincre par ce char qui en a convaincu des milliers d'autres.

W. C. ALBERT, Edmundston, N.-B.
 — Dessin Suprême — Perfection Moderne — Précision Mécanique

Page Agricole

CE QU'IL FAUT FAIRE POUR QUE LES POULES PONDENT EN HIVER

(Notes des fermes expérimentales)

Il y a plusieurs précautions essentielles à prendre pour avoir des oeufs en hiver, et sans ces précautions la ponte ne sera jamais avantageuse. Il faut tout d'abord avoir des poulettes fortes, et vigoureuses, appartenant à une famille bonne ponduse. Il faut aussi que ces poulettes soient venues au monde de bonne heure, qu'elles aient été tenues séparées des vieilles poules pendant l'été, et qu'elles aient eu toutes les chances possible d'atteindre leur complet développement avant que les froids ne s'établissent à l'automne de l'année.

Il est évident, d'après les essais conduits à la ferme de Lennoxville pendant plusieurs années, que pour que les poulettes puissent se développer suffisamment pour bien pondre pendant l'hiver, il faut qu'elles soient élevées pendant le mois d'avril, du moins celles qui appartiennent aux races à toutes fins. On prendra bien soin des poussins, on leur donnera un bon parcour d'herbe propre pendant l'été, une bonne ration de grain propre à stimuler leur développement et beaucoup d'eau fraîche en tout temps. Au commencement d'octobre, on choisira les meilleures poulettes pour les mettre dans leurs quartiers d'hiver permanents afin qu'elles aient le temps de s'habituer à leur poulailler avant

de se mettre à pondre. On leur donnera au moins cinq pieds carrés de plancher par oiseau. Un bon poulailler est un poulailler sec, sans humidité ni courants d'air, bien éclairé et tenu dans les meilleures conditions d'hygiène.

Ce qui reste à faire maintenant est de bien nourrir les poulettes, avec de la bonne nourriture, et de voir à ce qu'elles prennent beaucoup d'exercices. Par une bonne alimentation, on entend une ration qui contient les aliments nécessaires, de la bonne sorte et dans la bonne proportion, pour l'entretien du corps et pour la ponte. La distribution intelligente des aliments est presque aussi nécessaire que le choix de la bonne nourriture. On jettera le grain rond dans des bacs en lièze, deux fois par jour, pour que les poulettes ne soient pas obligées de gratter la lièze pour le trouver et de prendre ainsi l'exercice qui leur est nécessaire. Le reste de la ration de grain sera donné sous forme de moquette, dans une trémie. Le préposé au poulailler doit voir dans quel état sont ses poules et toujours exercer son jugement dans tous les soins qu'il donne; il n'y a pas, en effet, deux groupes de poules qui doivent être nourris exactement de la même façon.

Voici en résumé les choses essentielles pour obtenir des oeufs en hiver:

Avoir des poulettes bien développées, appartenant à des familles de bonne ponduses.

Bien élever ces poulettes pendant l'été.

Donner une bonne ration pour stimuler la ponte.

Soigner la basse-cour intelligemment.

de nécessité de la vie humaine et la culture de la terre est la tâche qui répond à cette nécessité.

Quand un homme est au service d'une puissante organisation, il est fier. Il est heureux de consacrer son temps et ses énergies en coopération avec tous les membres de cette institution pour participer à la force qu'il représente.

S'il travaille pour un roi, il s'enorgueillit de remplir un rôle étendu par un si illustre personnage; il est content de collaborer à l'oeuvre de son souverain parce qu'un peu de gloire en réjaillit sur lui.

L'agriculteur, lui, accomplit une tâche instituée par Dieu lui-même — la seule qui puisse revendiquer une telle institution, une tâche associée à la création elle-même. Comme l'homme qui doit accomplir d'abord les forces humaines, il lui faut une aide, un secours tout-puissant; c'est Dieu qui le lui donne. L'homme sème, mais Dieu donne la croissance et la maturité. On peut donc dire de celui qui cultive la terre, qu'il accomplit un travail prescrit par Dieu lui-même et qu'il l'exécute en collaboration avec Dieu.

Nécessité de l'Agriculture

L'agriculture est la première nécessité pour le genre humain.

Depuis la création aucun homme n'a vécu sans demander chaque jour à la terre de quoi se sustenter. L'agriculture est indispensable pour la vie de l'humanité. L'homme ne vaut rien si on ne peut, en définitive, l'échanger pour des produits agricoles.

De plus, l'agriculture est la véritable richesse du pays.

Pendant que le commerce ne fait que manipuler les valeurs, l'agriculture crée, en quelque sorte de nouveaux revenus. Chaque année elle produit des richesses qui n'existaient pas auparavant. Ainsi, au printemps de 1926, nous ne possédions pas les 400,000,000 de minots de blé qui sont sortis des plaines de l'Ouest, en un seul été; nous n'avions pas les quelques 50,000,000 de livres de beurre et de fromage qui ont été produites pendant la dernière saison; ni les 7 et 8 millions de piastres de légumes et de fruits qui ont été récoltés dans nos jardins et nos vergers. Ainsi, dans chaque province, que de produits nouveaux qui sont le fruit du travail agricole!

Aussi est-il d'usage de considérer la richesse de la campagne comme le baromètre des affaires du pays. Quand l'agriculture va bien le pays est en bonne situation. Toute la population se ressent de l'état de prospérité de l'agriculture. Cette profession n'est pas seulement nécessaire à la vie humaine, elle est aussi à la base du bien-être des peuples.

...Qualités nécessaires à l'agriculteur.

Enfin, l'agriculture est une profession qui demande l'exercice de toutes les facultés humaines.

N'est pas agriculteur qui veut!

Pour rencontrer toutes les exigences de cette profession, il faut un ensemble de qualités physiques, intellectuelles et morales plus qu'ordinaire.

Etre un vrai cultivateur, cela suppose des qualités qui n'appar-

SAVON BABY'S OWN

Jeunes comme vieux ne trouvent pas mieux.

Pilules Gouttes de Sang

Le meilleur remède pour le sang. Il fait du sang neuf. Une pilule équivaut à une goutte de sang. \$1.00 la boîte. The Home Remedies and Supplies Co., Amherst, N.-S. 21jt-21oct.

J. D. LANG,
 Ferme expérimentale fédérale de Lennoxville, Qué.

NOBLESSE DE L'AGRICULTURE

Il semble rester peu de chose à écrire sur ce sujet, car le thème a déjà repris sur tous les tons et pour toutes les classes de la société. Qu'on me permette, cependant, d'y revenir à mon tour et d'essayer de grouper en un seul tableau les principales raisons qu'on a d'estimer l'agriculture.

Le cultivateur appliqué à sa tâche journalière, je dirai de lever plus haut que son travail et de penser à la beauté et à la dignité si que lui viendront de réels sentiments de fierté, un puissant confort et un plus grand amour de son état.

Trois éléments contribuent à la noblesse d'une profession.

1o Les circonstances de son institution.

2o La tension de ses bienfaits.

3o Les qualités qu'elle requiert chez l'artisan.

L'agriculture a été instituée par Dieu à l'origine du monde. C'est lui qui fit l'homme roi de la création et lui donna les fruits de la terre comme moyen de son existence. La nourriture est la gran-

de l'agriculture renferme aussi une partie commerciale très importante. Les revenus du cultivateur sont formés des bénéfices réalisés sur les ventes. Il faut donc que ces ventes soient faites au plus haut prix du marché et dans les conditions voulues pour laisser une marge suffisante de profits. Le cultivateur doit donc, en plus être un bon négociant.

Mais ce n'est pas tout. Le cultivateur doit être aussi un homme de science. Il garde différentes espèces d'animaux, cultive des plantes très variées, travaille des sols de toutes compositions; il possède un verger, un jardin, un rucher. C'est pourquoi il lui faut des connaissances nombreuses. Il a besoin de connaître les lois de l'alimentation, les différentes races d'animaux et les aptitudes de chacune, les plantes fourragères de toutes sortes, les meilleures variétés de grain, et les méthodes de culture les plus efficaces. La nature et les qualités des différents terrains, les moyens de maintenir la fertilité doivent lui être familiers; il doit aussi être habile à faire donner le maximum de rendement au jardin, au verger, au rucher.

La prévoyance, la prudence, l'initiative sont aussi des qualités nécessaires au cultivateur.

C'est donc avec beaucoup de vérité que l'on proclame la beauté de l'agriculture, et le cultivateur a les plus grandes raisons d'estimer sa profession, d'être fier d'un si noble état.

Joseph Perland,
 Ingénieur Agricole

Distinction - Prix plus bas

Les ardoises d'asphalte Brantford sont en 4 parties d'une seule pièce — réduisant la manipulation, de 30 à 50% — et donne un toit d'un charme et d'une distinction permanente. Faites en 4 couleurs.

Brantford Roofing Co. Limited, Brantford, Ontario

Brantford ROOFS

Sales Warehouse — Care of The Cassette Company, Limited.
 55 Water Street, Saint John, N.B. 75 Bedford Row, Halifax, N.S.
 Informations et Ventes Brantford en vente chez:
 L.-A. Dugal et
 Philias Morneau, Edmundston, N.B.

A Votre Service Mesdames!

Plus que jamais nous nous efforçons de vous fournir la meilleure qualité de viande fraîche, poissons frais et galés, les épicerie de toutes sortes, fruits et légumes frais, etc. etc.

Les commandes par téléphone reçoivent notre plus grande attention. Nous faisons la livraison à domicile.

The People's Market
 A.E. MICHAUD, prop.
 Tel. 18-11 Rue Victoria,
 EDMUNDSTON, N.B.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en juillet 1900

Capital autorisé \$ 5,000,000.00
 Capital payé et Réserve \$ 5,776,000.00
 Actif total (au 30 nov. 1926) \$ 47,880,000.00

La seule banque au Canada dont les argents confiés à son département d'Épargne sont contrôlés par un Comité de Censeurs, ces messieurs examinant mensuellement les placements faits en rapport avec tels dépôts.

Conformément aux règlements approuvés par ses actionnaires, lors de sa fondation, cette banque ne prête pas d'argent à ses directeurs.

Président du Conseil d'Administration
L'HONORABLE SIR HORMIDAS LAPORTE

1er Vice-président **M. TANCREDE BIENVENU M. S.J.B. ROLLAND**
 2e Vice-président

Président du Bureau des Commissaires-Censeurs
L'HONORABLE N. PERODEAU
 Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec

Vice-président du Bureau des Commissaires-Censeurs
L'HONORABLE E.-L. PATENAUDE

CHS.-A. ROY, Gérant général

Succursale à Edmundston, **J.-A. BACON, Gérant.**



VENDREDI 9 Septembre

Un Soir Seulement — Un Soir Seulement

JOHN R. VAN ARMAN'S MINSTRELS

ALL THE AMERICA'S BIGGEST & BEST MINSTREL SHOW PLAYING AT POPULAR PRICES

CONCERT BAND SYMPHONY ORCHESTRA

Nous Voici Meilleurs que Jamais

Minstrel

Le Plus Populaire, composé d'artistes de grande réputation.

Les avez-vous déjà entendus? Si oui, vous aimerez à les entendre de nouveau.

30 - ARTISTES BLANCS - 30

ENTREE: 75c et \$1.00, taxe en plus. Les sièges réservés sont actuellement en vente au guichet des billets.

GRANDE PARADE A L'ARRIVEE!

Tout est Sacrifié

LA VENTE DE BANQUEROUTE

Au Magasin ABBIS

Bat son Plein et obtient un succès parce que les prix sont 50% plus bas que le prix coûtant. Il faut vider le Magasin pour le 15 septembre

Les Prix Sont Secondaires

EXEMPLES: Jolis Chapeaux-Panama valant jusqu'à \$6., pour \$1.50; Robes en soie valant jusqu'à \$30. pour \$2.98; un lot de Chaussures pour hommes et femmes aux prix que vous déterminerez.

NOUBLIEZ PAS - TOUT DOIT SE VENDRE!

LE MAGASIN ABBIS

Edmundston, N.-B.

A Vendre
 Les propriétés de Jean Castonguay d'Edmundston sont à vendre ou à échanger pour maison à la ville ou terre à la campagne. S'adresser à Charles Castonguay, St-Jacques, N. B. 102-j.n.o.-70.

NOTES LOCALES

—Lundi le 29 août, un groupe d'amis firent une surprise à Mme Willie Turgeon en allant chez-elle célébrer son 29ème anniversaire de naissance. On joua aux cartes et de jolis prix furent distribués. Les invités étaient: MM. et Mesdames Leo Kelly, Adélar Albert, Xavier Lévesque, Charlie Guérrette, Archie Soucy, Pit Pelletier, Jos Carrier, Calixte Lucas, Arthur Ouellet. De très jolis cadeaux furent offerts à Mme Turgeon. Les prix aux cartes furent gagnés par Mmes C. Guérrette et Adélar Albert et MM. Leo Kelly et W. Turgeon. Prix de consolation par M. et Mme Arthur Ouellet.

—M. et Mme B. D. Hébert, M. et Mme Denis J. Martin de Clair et Mme Hébert de Baker-Brook sont revenus ces jours derniers d'une vacance passée au camp de M. T. D. Hébert, sur les bords du lac Baker. Pendant leur séjour au lac, MM. et Mmes Henry Soucy, Fortunat Soucy et Hilaire Cyr sont allés les visiter et prendre un bon repas de poutines.

—Mme Jos. Michaud est partie hier matin pour St-Anne-de-la-Pocatière où elle conduit ses jeunes garçons au collège.

—M. J.N. Thibault et sa famille ont passé les premiers jours de la semaine à la Rivière-du-Loup.

—M. et Mme Calixte Savoie sont actuellement en ville. Ils ont été les hôtes de leurs parents et amis. Ils doivent retourner à Moncton samedi matin.

—M. Geo. Michaud, chef-expéditeur des trains au C. N. R., a passé la fin de semaine dans sa famille à la Rivière du Loup.

—Mlles Marie-Anne Daigle et Laura Bastarache, Mme M. Boucher et M. Albert Rice sont allés à Québec samedi dernier pour l'Exposition. Mlles Daigle et Bastarache sont parties mardi pour une vacance à Boston et New-York.

—Mlles Raymond Sormany et Lilian Daigle sont parties ce matin pour le couvent de Bellevue.

—M. John J. Daigle est allé à Chatham conduire son fils Rodolphe au collège.

—L'entrée dans la plupart des collèges et couvents a eu lieu cette semaine. Un grand nombre de jeunes gens et jeunes filles de notre ville et du comté se sont dirigés vers ces institutions. Nous souhaitons à tous le succès dans leurs études.

—Mlles Marguerite et Berthe Boucher passent un quinzaine à Notre-Dame du Portage et St-Alexandre de Kam.

—Après deux mois de vacances, Mlles Gertrude et Roland Long sont retournées dimanche après-midi pour reprendre leurs études. Elles recevaient samedi après-midi un groupe d'amis. Parmi les invités on remarquait: Mlles Mariette Desrosiers, Nodie

Plus d'Indigestion

Après que Mme Monette eût pris "Fruit-a-tives"



MME O. MONETTE

La lettre de Mme Omer Monette, Montréal, est un réconfort pour tous ceux qui souffrent d'indigestion: "Je ne voulais pas prendre 'Fruit-a-tives' de peur que ma dyspepsie ne disparaisse. Après avoir pris deux boîtes, je me sentis mieux. Je m'empresse de recommander 'Fruit-a-tives' à tous mes amis comme le meilleur remède contre la dyspepsie." Mme Monette exprime le sentiment de milliers de personnes dont la digestion redevient vite normale sous l'influence curative de "Fruit-a-tives". Ce merveilleux remède est formé de toniques et de jus de fruits frais intensifiés. L'indigestion et la bile résultent souvent des intestins, du foie et des reins paresseux. "Fruit-a-tives" surmonte facilement et naturellement ces conditions. 25c et 50c la boîte. Comme Mme Monette, savourez votre nourriture.



VOUS AUSSI

vous serez satisfait de la

CHIROPRACTIQUE

si vous nous donnez la chance de vous démontrer les résultats remarquables que nous obtenons de cette science merveilleuse.

Informations gratuites
 Pas de médecines, ni opérations

M. W. LINEHAN, D.C.
 Chiropractor

Heures de bureau:
 9.30 du matin à midi, 1.30 à 5 heures de l'après-midi; 7 à 8.30 le soir, et par engagement à votre maison.

Téléphone 64-11

AVIS—Le bureau sera fermé le samedi après-midi et le samedi soir.

NAISSANCES

—Le 3 courant, est née, à M. et Mme James Dugay, une fille baptisée sous les noms de Marie Marguerite Jacqueline. Parrain, M. George Guérrette et Mlle Marguerite McGraw.

—Le 6, est né à M. et Mme Xavier Couturier un fils baptisé sous les noms de Théophile, Michel. Parrain et marraine, M. Michel Beaulieu et Mlle Délia Chouinard.

—Le 7 courant, est née, à M. et Mme Elphège Charest, une fille baptisée sous les noms de Thérèse, Juliette. Parrain l'abbé C.E. Michaud, marraine Mlle Juliette Michaud.

—Le 5 est né, à M. et Mme Lézime Bouchard, un fils baptisé sous les noms de William Donald. Parrain et marraine M. Paul Morin et Mlle Mélia Bourgois.

SEPULTURES

—Le 6 est décédé Gerald Plourde, à l'âge de 3 mois, enfant de M. et Mme Eloi Plourde.

—Le 1er est décédé Noreen Béribé, âgée de 8 mois, enfant de M. Albert Béribé, de Moncton, N.B.

—Le 1er est aussi décédée Marie, Albéa Lajoie, âgée de 15 mois, enfant de M. et Mme Albert Lajoie.

LAVEUSES A VENDRE

Bonnes Laveuses à rouleaux dentelés, les meilleures pour les gros morceaux de linges. Prix \$2.50. S'adresser à Hubald MICHAUD, près de l'église, Edmundston, N.-B. 306-1f.

CONTRE LES MANIES

La Fédération Mexicaine de Travail vient d'adopter à son dernier congrès annuel à Mexico une résolution condamnant la musique de jazz, les danses modernes, les excéntricités de la mode et toutes les autres manies modernes. Les orateurs du congrès ont affirmé que les mexicains doivent combattre tout ce qui n'est pas de tradition mexicaine.

MRG TEELING EST DÉCÉDÉ

Lyran, Mass., 3 Mgr Teeling, de la paroisse de Ste-Marie, à Lynn, et doyen du clergé catholique du comté d'Essex, est décédé samedi dernier à l'âge de 83 ans. Il était né à Dublin, Irlande, et n'avait que trois ans lorsqu'il arriva à Boston. Il eut son diplôme à l'Université de Montréal en 1844 et fut ordonné prêtre en 1868. Il fut curé à Lowell et à Newburyport avant de le devenir à Lynn.

GARDE-CHASSE TUE PAR DES BRACONNIERS

Presqu'île, Me.3 — Lee Parker, un garde-chasse, a été tué raide à Wakerfield près d'ici, hier matin par un ou deux individus menant un automobile qu'il avait arrêté pour leur poser certaines questions relatives à leurs agissements de braconniers.

Comme Parker, accompagné de L. Hodson, un autre garde-chasse approchant de l'auto contenant Harry Woods, Garfield Gray et leurs femmes, tous d'ici, Woods le mit en joue.

"Pour l'amour de Dieu ne tire pas!" cria Parker, mais le coup partit, et il tomba mort, une balle dans la tête.

Hodson mit en joue les occupants de l'auto, les forçant à fuir un peu plus loin, où les femmes descendirent de voiture. Hodson dit qu'en fouillant l'auto on y trouva trois fusils et un certain nombre de lumières, avec lesquelles on peut attirer le chevreuil qu'il est défendu de chasser à présent. Parker était âgé de 40 ans et père de quatre enfants.

LES TROIS RAISONS

Le chauffeur: Cet homme s'est jeté devant mon auto, et vous dites que c'est moi qui ai tort?

Le policier: Oui, pour trois raisons.

Le chauffeur: Lesquelles?

Le policier: Parce que son père est le maire, son frère est le chef de police et moi je sors avec sa sœur!

MADAWASKA MERCANTILE Co.

HARDWARE - QUINCAILLERIE

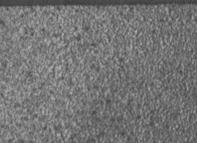
Téléphone 192 EDMUNDSTON, N.-B.

ASSORTIMENT DE FERRONNERIE AU COMPLET

ARRACHE-PATATES — MUNITIONS pour la CHASSE

JARRES à Confitures et à Conserves.

Le radio au nord du 53e parallèle



Par deux fois, le Service des Ingénieurs du Chemin de fer national du Canada a été requis d'envoyer des expéditions d'arpentage dans le Grand Nord Canadien, la première à la Rivière à la Paix et la seconde dans la direction du Fort Churchill, Manitoba. Chaque fois il fut jugé nécessaire d'ajouter un poste récepteur de radio à l'équipement de l'expédition, car rien ne contribuait mieux à soutenir le moral des hommes sans compter que cet appareil téléphonique permit de transmettre aux ingénieurs localisés dans le nord, des instructions et des messages qui mettaient plusieurs mois à les rejoindre par travaux à chiens et courriers indiens. Les gravures ci-dessus montrent, en haut, à gauche, un coin du camp des ingénieurs canadiens à Owl River, près de la Baie d'Edmondson, en haut, à droite, quelques membres de l'expédition écoutant un concert; en bas, les membres de l'expédition reçoivent de leurs chiens vêtements d'hiver.

(Photos Chemin de fer national du Canada.)

CINQ SOUS LE NOUVEAU HOTEL

Moncton, N. B. — L'angle de la rue St-Jacques et de la rue St-Georges, dans le quartier de la ville, sera bientôt le théâtre d'un nouveau hôtel. Ce projet a été approuvé par le conseil municipal de Moncton. Le nouvel hôtel sera construit sur un terrain appartenant à M. J. B. Gauthier. Les plans de l'édifice ont été déposés au bureau de la ville. Le nouvel hôtel sera construit sur un terrain appartenant à M. J. B. Gauthier. Les plans de l'édifice ont été déposés au bureau de la ville.

MADAWASKA MERCANTILE Co.

HARDWARE - QUINCAILLERIE

Téléphone 192 EDMUNDSTON, N.-B.

ASSORTIMENT DE FERRONNERIE AU COMPLET

ARRACHE-PATATES — MUNITIONS pour la CHASSE

JARRES à Confitures et à Conserves.

Le radio au nord du 53e parallèle



Par deux fois, le Service des Ingénieurs du Chemin de fer national du Canada a été requis d'envoyer des expéditions d'arpentage dans le Grand Nord Canadien, la première à la Rivière à la Paix et la seconde dans la direction du Fort Churchill, Manitoba. Chaque fois il fut jugé nécessaire d'ajouter un poste récepteur de radio à l'équipement de l'expédition, car rien ne contribuait mieux à soutenir le moral des hommes sans compter que cet appareil téléphonique permit de transmettre aux ingénieurs localisés dans le nord, des instructions et des messages qui mettaient plusieurs mois à les rejoindre par travaux à chiens et courriers indiens. Les gravures ci-dessus montrent, en haut, à gauche, un coin du camp des ingénieurs canadiens à Owl River, près de la Baie d'Edmondson, en haut, à droite, quelques membres de l'expédition écoutant un concert; en bas, les membres de l'expédition reçoivent de leurs chiens vêtements d'hiver.

(Photos Chemin de fer national du Canada.)

CINQ SOUS LE NOUVEAU HOTEL

Moncton, N. B. — L'angle de la rue St-Jacques et de la rue St-Georges, dans le quartier de la ville, sera bientôt le théâtre d'un nouveau hôtel. Ce projet a été approuvé par le conseil municipal de Moncton. Le nouvel hôtel sera construit sur un terrain appartenant à M. J. B. Gauthier. Les plans de l'édifice ont été déposés au bureau de la ville. Le nouvel hôtel sera construit sur un terrain appartenant à M. J. B. Gauthier. Les plans de l'édifice ont été déposés au bureau de la ville.

MADAWASKA MERCANTILE Co.

HARDWARE - QUINCAILLERIE

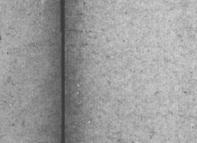
Téléphone 192 EDMUNDSTON, N.-B.

ASSORTIMENT DE FERRONNERIE AU COMPLET

ARRACHE-PATATES — MUNITIONS pour la CHASSE

JARRES à Confitures et à Conserves.

Le radio au nord du 53e parallèle



Par deux fois, le Service des Ingénieurs du Chemin de fer national du Canada a été requis d'envoyer des expéditions d'arpentage dans le Grand Nord Canadien, la première à la Rivière à la Paix et la seconde dans la direction du Fort Churchill, Manitoba. Chaque fois il fut jugé nécessaire d'ajouter un poste récepteur de radio à l'équipement de l'expédition, car rien ne contribuait mieux à soutenir le moral des hommes sans compter que cet appareil téléphonique permit de transmettre aux ingénieurs localisés dans le nord, des instructions et des messages qui mettaient plusieurs mois à les rejoindre par travaux à chiens et courriers indiens. Les gravures ci-dessus montrent, en haut, à gauche, un coin du camp des ingénieurs canadiens à Owl River, près de la Baie d'Edmondson, en haut, à droite, quelques membres de l'expédition écoutant un concert; en bas, les membres de l'expédition reçoivent de leurs chiens vêtements d'hiver.

(Photos Chemin de fer national du Canada.)